

L'AUBE DE LA MODERNITÉ

1680–1760

A COMPARATIVE HISTORY OF LITERATURES IN EUROPEAN LANGUAGES
SPONSORED BY THE INTERNATIONAL COMPARATIVE LITERATURE ASSOCIATION

HISTOIRE COMPARÉE DES LITTÉRATURES DE LANGUES EUROPÉENNES
SOUS LES AUSPICES DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LITTÉRATURE COMPARÉE

IN THE SAME SERIES

I. *Expressionism as an International Literary Phenomenon*
(Ed. Ulrich Weisstein)

II. *The Symbolist Movement in the Literature of European Languages*
(Ed. Anna Balakian)

III. *le tournant du siècle des lumières 1760-1820. les genres en vers des lumières au romantisme*
(Dir. György M. Vajda)

IV. *les avant-gardes littéraires au XX^e siècle. Histoire*
(Dir. Jean Weisgerber)

V. *les avant-gardes littéraires au XX^e siècle. Théorie*
(Dir. Jean Weisgerber)

VI. *European-language Writing in Sub-Saharan Africa*
(Ed. Albert Gérard)

VII. *l'époque de la Renaissance (1400-1600) I. l'Avènement de l'esprit nouveau (1400-1480)*
(Dir. Tibor Klaniczay, Eva Kushner, André Stegmann)

VIII. *Romantic Irony*
(Ed. Frederick Garber)

IX. *Romantic Drama*
(Ed. Gerald Gillespie)

X. *A History of Literature in the Caribbean (Vol. 1)*
(Ed. A. James Arnold)

XI. *International Postmodernism*
(Eds. Hans Bertens and Douwe Fokkema)

XII. *A History of Literature in the Caribbean (Vol. 3)*
(Ed. A. James Arnold)

XIII. *L'Epoque de la Renaissance (1400-1600). IV: Crise et essors nouveaux (1560-1610)*
(Eds. Tibor Klaniczay, Eva Kushner and Paul Chavy)

XIV. *Die Wende von der Aufklärung zur Romantik 1760-1820. Epoche im Überblick*
(Eds. Horst Albert Glaser and György M. Vajda)

XV. *A History of Literature in the Caribbean (Vol 2).*
(Ed. A. James Arnold)

XVII. *Romantic Poetry.*
(Ed. Angela Esterhammer)

L'AUBE
DE LA MODERNITÉ
1680–1760

Édité par

PETER-ECKHARD KNABE

Universität Greifswald

ROLAND MORTIER

Université Libre de Bruxelles

FRANÇOIS MOUREAU

Université Paris IV-Sorbonne

JOHN BENJAMINS PUBLISHING COMPANY
AMSTERDAM/PHILADELPHIA

Coordinating Committee for
A Comparative History of Literatures in European Languages
Comité de Coordination de
l'Histoire Comparée des Littératures de Langues Européennes
2001-2005

President/Président

Mihály Szegedy-Maszák (Indiana University)

Vice-President/Vice-Président

Randolph Pope (University of Virginia)

Secretary Treasurer/Secrétaire Trésorier

Daniel F. Chamberlain (Queen's University, Kingston)

Committee Liaison

Eugene Chen Eoyang (Lingnan University)

Members/Membres assessesurs

Richard Aczel, Jean Bessière, Fernando Cabo Aseguinolaza, Eugene Chen Eoyang,
Marcel Cornis-Pope, Eduardo de Faria Coutinho, Elrud Ibsch, Margaret Higonnet, Eva Kushner,
John Neubauer, Luz Aurora Pimentel, Ann Rigney, Dario Villanueva

Past Presidents

Mario J. Valdés (Toronto), Jacques Voisine (Paris),
Henry H.H. Remak (Indiana), Jean Weisgerber (Bruxelles)

Past Secretaries

György M. Vajda† (Budapest), Milan V. Dimić (Edmonton)

Published on the recommendation of the International Council for Philosophy
and Humanistic Studies with the financial assistance of UNESCO



The paper used in this publication meets the minimum requirements of American National
Standard for Information Sciences — Permanence of Paper for Printed Library Materials,
ANSI Z39.48-1984.

Library of Congress Cataloging-in-Publication Data

l'aube de la modernité / edited by Peter-Eckhard Knabe, Roland Mortier and François Moureau.

p. cm. -- (A Comparative history of literatures in European languages = Histoire comparée des
littératures de langues européennes, ISSN 0238-0668 ; v. 16)

Includes bibliographical references and index.

Contents: v. 2. Cross-Cultural Studies.

1. European literature--18th century. History and criticism. 2. European literature--17th century--History and
criticism. I. Knabe, Peter-Eckhard. II. Mortier, Roland. III. Moureau, François. IV. Comparative history of
literatures in European languages v. 16.

PN753 A93 2001

809'.894'09032--dc21

2001056474

ISBN 90 272 3449 3 (Eur.) / 1 58811 100 8 (US) (alk. paper)

© 2002 - John Benjamins B.V./Association Internationale de Littérature Comparée

No part of this book may be reproduced in any form, by print, photoprint, microfilm, or any other means, without written
permission from the publisher.

John Benjamins Publishing Co. • P.O.Box 36224 • 1020 ME Amsterdam • The Netherlands
John Benjamins North America • P.O.Box 27519 • Philadelphia PA 19118-0519 • USA

Table de matières

1.	Introduction et perspective du livre	1
2.	<i>The Battle of the Books</i> ou La conquête de nouveaux espaces <i>Peter-Eckhard Knabe</i>	5
3.	Aspects politiques, économiques et sociaux <i>Georges-Henri Dumont</i>	15
	3.1. Le modèle anglais	15
	3.2. Le modèle français	27
	3.3. Les différentes versions du despotisme éclairé	37
	3.4. La recherche d'un devenir neuf	40
4.	La traduction dans l'Europe française <i>Jürgen von Stackelberg</i>	47
	4.1. La révolte des philologues	47
	4.2. Le triomphe des Belles Infidèles	48
	4.3. La France médiatrice	50
	4.4. L'Italie française	56
	4.5. L'Allemagne et la fin des Belles Infidèles	58
5.	La genèse de l'esthétique moderne <i>Peter-Eckhard Knabe</i>	63
	5.1. Le classicisme	65
	5.2. Le changement de paradigme	70
	5.3. Les médiateurs culturels	72
	5.4. Le goût et le génie	78
	5.5. L'imitation de la nature et la poétique des genres	87
6.	Les genres littéraires	93
	6.1. Les textes narratifs <i>Angus Martin</i>	95
	6.1.1. Les formes narratives traditionnelles	99
	6.1.2. Sources documentaires	99
	6.1.3. Narrations orales, manuscrites, populaires	102
	6.1.4. Narrations imprimées et tradition écrite	116
	6.1.5. La naissance du genre romanesque moderne	129
	6.1.6. Sources documentaires	129
	6.1.7. Les étapes d'une évolution	136
	6.1.8. Publics et critiques	151
	6.1.9. Conclusion	159

6.2. La littérature dramatique	161
6.2.1. Le combat pour le théâtre	163
<i>François Moureau</i>	
6.2.2. Les formes théâtrales anglaises, 1660–1780	205
<i>Robert James Merrett</i>	
6.2.3. L'aube de la modernité en Italie	225
<i>Gérard Luciani</i>	
6.2.4. Le théâtre espagnol à l'aube des Lumières: un théâtre sous influence(s)?	237
<i>Carine Herzig</i>	
6.2.5. Nouveauté et théâtre au Portugal: un long chemin semé d'embûches	255
<i>Christophe González</i>	
6.2.6. Le théâtre en Allemagne	273
<i>Gérard Laudin</i>	
6.2.7. Le théâtre aux Pays-Bas	319
<i>Gérard Laudin</i>	
6.2.8. Le théâtre dans les pays scandinaves	323
<i>Gérard Laudin</i>	
6.3. Les textes poétiques	329
<i>Meredith Lee</i>	
6.3.1. Les textes poétiques	329
6.3.2. Le poème héroï-comique	344
6.3.3. La satire classique en vers	346
6.3.4. L'épître en vers	347
6.3.5. L'épître héroïque/l'héroïde	349
6.3.6. Le discours en vers	349
6.3.7. La pastorale	352
6.3.8. La poésie descriptive de la nature	353
6.3.9. Night Thoughts	356
6.3.10. L'ode	357
6.3.11. La chanson	360
6.3.12. La publication	367
6.3.13. Qu'est-ce, en définitive, que la poésie?	371
6.4. Textes didactiques et fonctionnels	383
6.4.1. Textes à caractère privé	385
<i>Daniel Acke</i>	
6.4.1.1. Introduction	385
6.4.1.2. France	389
6.4.1.3. Angleterre	394
6.4.1.4. Allemagne	399
6.4.1.5. Italie	402
6.4.1.6. Conclusion	404

6.4.2. Le traité, l'essai, le compte rendu scientifique <i>Gerhard Rudolph</i>	406
6.4.3. Histoire et prose d'idées <i>Roland Mortier</i>	427
6.4.3.1. Erudition et littérature savante	427
6.4.3.2. Les cheminements de l'historiographie	429
6.4.3.3. Le mouvement des idées	432
6.4.3.4. La théorie politique	436
6.4.3.5. Le rationalisme critique	438
6.4.4. Les moralistes européens entre 1680 et 1760 <i>Daniel Acke</i>	441
6.4.4.1. Préliminaires: Diversité des approches de la tradition des moralistes	441
6.4.4.2. Les moralistes français	443
6.4.4.3. Les moralistes anglais	453
6.4.4.4. Situation de la moralistique allemande	463
6.4.4.5. Périodiques en langue néerlandaise	464
6.4.4.6. La veine moraliste en Italie	465
6.4.4.7. Conclusion	468
6.4.5. La fable <i>Gérard Laudin</i>	471
6.4.6. La satire <i>Gérard Laudin</i>	493
Bibliographie <i>François Moureau</i>	529
Index	547

1. Introduction et perspective du livre

Le but de cet ouvrage est de mettre en évidence et de décrire les relations entretenues par les littératures européennes dans la période qui va de 1680 à 1760. Il ne s'agit donc nullement de proposer une étude aussi complète que possible des littératures nationales à cette époque. Il existe pour cela d'excellentes histoires littéraires nationales, et nous n'avons pas l'ambition d'être en quoi que ce soit leur concurrente. Notre perspective est autre.

D'un point de vue critique, on constate, en analysant chacune des littératures nationales en particulier, que celles-ci ont pris, au cours de la période considérée, des directions en apparence arbitraires, c'est-à-dire que l'évolution littéraire a pris des chemins très différents selon les pays. L'histoire de la littérature anglaise par exemple, se définit de telle manière que les décennies qui vont de 1660 à 1789 sont appelées par A. C. Baugh «The Restoration and Eighteenth Century», espace divisé par ailleurs en trois segments, dont le premier reçoit le nom de «The Rise of Classicism». Celui-ci correspond au retour des Stuart sur le trône d'Angleterre, c'est-à-dire à la Restauration avec le règne de Charles II. De même, en France, la date de 1660 a, contrairement à celle de 1680, une signification particulière: elle coïncide à un an près (1661) avec le début du règne personnel de Louis XIV. Le «classicisme» français va donc du même pas que le «classicism» britannique. Les pays de langue allemande suivent avec quelque retard en ce domaine comme en d'autres. On ne commence à y parler de «Klassik» qu'avec les années 1775–1782, et bientôt cette notion apparaît en concurrence avec celle de «Romantik». Alors que l'esprit du théâtre italien se répand à travers l'Europe grâce à la *commedia dell'arte*, il semble qu'on puisse appliquer dans l'ensemble à ce pays le jugement de Voltaire: on va en Italie pour écouter de la belle musique et pour admirer des monuments anciens. La péninsule ibérique est totalement sous l'emprise de la Contre-Réforme, tandis que la Russie commence à s'ouvrir.

Il est frappant que la réévaluation des productions nationales conduise la France et l'Angleterre à la Querelle des Anciens et des Modernes presque simultanément si l'on pense à «the battle of the books» et à Temple. Cette période des Anciens et des Modernes endosse en même temps la prise de conscience d'une réévaluation des valeurs nationales particulières. Dryden, dans *Astræ redux*, célèbre le début de la Restauration comme l'avènement d'un siècle qui égalera celui d'Auguste:

Oh happy Age! Oh times like those alone,
By Fate reserv'd for great *Augustus*' throne!
When joint growth of Arms and Arts forshew
The World a Monarch, and that Monarch *You*.

Sans doute s'agissait-il ici de lauriers anticipés adressés à un monarque médiocre. Mais vingt-cinq ans plus tard, Charles Perrault ne se fera pas faute de chanter à son tour le «Siècle de Louis XIV» à l'égal de celui d'Auguste:

Je vois les anciens, sans plier les genoux ;
Ils sont grands, il est vrai, mais hommes comme nous ;
Et l'on peut comparer, sans craindre d'être injuste,
Le siècle de Louis au beau siècle d'Auguste.

Orienté vers l'imitation des modèles antiques, le classicisme, bien qu'il puisse apparaître comme un mouvement de régression, est au premier chef une entreprise de «restauration». Mais c'est alors que se fait jour et que se développe, grâce à la découverte du potentiel de l'individualité propre — et ici la philosophie de Locke est fondamentale — une valorisation nouvelle de l'individu. Paul Hazard a défini à bon droit cette période de rupture par la formule de «crise de la conscience européenne». Le terme de «crise» signale, selon Kuhn, le moment où la rupture conduit vers une «scientific revolution», l'espace temporel entre tradition et innovation pendant lequel le paradigme change de sens. L'entreprise de notre livre, voire sa thèse, est précisément de rechercher ce nouveau paradigme, c'est-à-dire l'innovation. On ne peut nier que cet état d'esprit dynamique de rupture a laissé partout des traces ; elles allèrent augmentant d'intensité à partir de la «restauration» et du classicisme. Cette rupture se manifeste par une nouvelle manière de penser qui n'est pas étrangère au progrès des sciences de la nature. Newton passe dans toute l'Europe pour le symbole de cet esprit nouveau, tendu vers la modernité.

Ne serait-ce que dans le domaine intellectuel en général, dans la philosophie politique, dans les idées de tolérance et de Droits de l'Homme qui, aujourd'hui comme hier, requièrent toute notre vigilance, dans l'esprit même où Kant parlait d'un devoir des Lumières — «sapere aude», nous mesurons la force de cette rupture et de ce renouveau de la pensée dont l'influence se ressent jusqu'à notre époque. Il convient d'ajouter aussi que les sciences se perfectionnent, que l'alchimie devient chimie, que la chirurgie ou la dentisterie deviennent des techniques efficaces. Le travail de l'acier apporte à l'industrialisation des perspectives dont nous mesurons seulement maintenant les limites.

Les critères de l'histoire littéraire se fondent sur des concepts rétrospectifs qui, pour la plupart, ont été inconnus ou mal connus des contemporains et utilisés alors avec circonspection par ces derniers. C'est ainsi que personne n'emploie, à l'époque, en Angleterre l'expression *Enlightenment*, formule pourtant nécessaire à l'historien moderne, et dès lors légitime. Il est néanmoins indéniable que dans les différents pays concernés, et quelles que soient les dénominations, les consciences réalisent qu'il s'agit d'échapper aux formes anciennes et que l'on se trouve à l'aube de quelque chose de nouveau. Notre objet est de mettre en évidence cette prise de conscience et de la décrire dans la complexité des relations internationales.

Le mot «littérature» cesse alors de signifier littérature «pure». Qu'il s'agisse de Diderot, de Pope ou de Lessing, la quête de la vérité se situe toujours à l'avant-plan de leur œuvre. Le sens et l'ambition de la littérature ne consistent plus à chercher l'agrément de l'expression, l'harmonie de la forme, ou le respect des normes esthétiques. Écrire, c'est maintenant engager son esprit. Une «littérature d'idées» fait son apparition au point que l'histoire littéraire française peut parler à bon droit d'un «siècle philosophique». L'histoire littéraire est subordonnée à l'histoire de la pensée et à celle des mentalités, point essentiel quand il s'agit d'étudier et de comparer les diverses situations des pays européens. Ainsi comprise, la littérature du XVIIIe siècle prend une dimension internationale cohérente, inspirant à ses écrivains le sentiment d'appartenir à une *res*

publica litteraria européenne qui implique pour eux des devoirs à l'égard de leurs lecteurs. L'idée européenne est née avec le XVIII^e siècle. Les notions qui se transforment en des concepts comme «nature, liberté, égalité, bonheur, progrès, humanité, tolérance», *etc.*, commencent à se mouvoir librement et à dépasser même les bornes initialement prévues. Vers la fin du siècle, Goethe peut en dégager l'idée d'une «Weltliteratur» (littérature universelle). Parler d'une «Europe française» procéderait d'une vision étroite des choses. Car si «l'universalité de la langue française» a supplanté le latin dans les échanges intellectuels, il n'en reste pas moins que cette même «universalité» a limité l'horizon des Français, sauf là où, comme dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert avec le grammairien Beauzée, une approche comparatiste positive des langues a prévalu.

Pour ce qui est de la problématique et de la méthode, notre approche, elle-même comparatiste, se trouve donc déjà fondée dans la réalité de l'époque elle-même. Notre intérêt se porte vers les relations entretenues entre elles par les littératures, quand Dryden traduit Boileau en anglais, quand Locke exerce son influence sur la pensée française, quand Shaftesbury se voit adapté par Diderot ou que la *Cyclopædia* de Chambers sert de point de départ à l'*Encyclopédie* française, quand la comédie molièresque, enfin, inspire le nouveau théâtre danois : tels sont les thèmes que nous développerons. Nous y démêlerons les interactions croisées des littératures les unes avec les autres et des nations entre elles; comment en somme, par un effet de boule de neige, l'avalanche a entraîné la rupture vers la modernité.

Vers le milieu du XVIII^e siècle, et plus précisément après 1760, une réaction va s'engager contre le culte de la raison, contre le rococo ludique et contre les limitations mêmes des «Lumières». Elle s'affirme dans toute l'Europe et tend à restaurer les valeurs du sentiment qui s'appelleront ici «sensibilité», là «piétisme».

2. *The Battle of the Books* ou La conquête de nouveaux espaces

PETER-ECKHARD KNABE

Un vendredi, la bibliothèque royale du palais de Saint-James est agitée d'un grand trouble. Le bibliothécaire, Sir Bentley, connu pour son humeur querelleuse et son engagement zélé en faveur des Modernes, a décidé d'attiser le conflit en rangeant, côte à côte dans les rayons, des adversaires aussi irréductibles qu'Aristote et Descartes, que Virgile et Dryden. Dans un véritable spectacle à portée allégorique où chacun est représenté par ses livres, les partisans des Modernes contestent aux tenants des Anciens le plus élevé des deux sommets du Parnasse. Ces derniers ayant repoussé leur exigence, la guerre éclate entre les auteurs anciens et modernes. Les Modernes, supérieurs en nombre et en armement, imposent qu'on s'en remette au verdict des armes. On se met donc en ordre de bataille: les Modernes, qui disposent de deux cavaleries, l'une lourde et l'autre légère (le Tasse et Milton, Cowley et Boileau), ainsi que d'archers (Descartes, Gassendi et Hobbes), rencontrent la cavalerie des Anciens conduite par Homère et Pindare. Il s'ensuit une série de combats singuliers. Aristote, opposé d'abord à Bacon qu'il ne parvient pas à vaincre, finit par succomber sous les coups de Descartes. Homère sévit avec rage dans les rangs des Modernes: Davenant, Denham, Wesley, Perrault et Fontenelle tombent sous ses coups. Virgile, magnanime, accorde la vie sauve à Dryden. Un seul coup de lance suffit pour transpercer ensemble Bentley et Wotton, les deux principaux ennemis des Anciens en Angleterre. À la fin, le champ de bataille est jonché des cadavres des Modernes. Tel est le récit de la «bataille des livres» dans la satire que Jonathan Swift a intitulée *The Battle of the Books*.¹ Parue en 1704, elle fut écrite plus tôt sans doute, à la fin d'une querelle qui secoua l'Angleterre lettrée durant la dernière décennie du XVIIe siècle. Swift était un fidèle partisan de Sir William Temple (1628–1699), diplomate fort considéré, membre du conseil d'État et auteur de *An Essay upon Ancient and Modern Learning* publié en 1690. Admirateur des Anciens, il s'était montré irrité du mépris par lequel les traitaient la *Telluris Theoria Sacra* (1681–1689) de son compatriote Thomas Burnet — parue en anglais sous le titre *Sacred Theory of the Earth* (1684–1690) — ainsi que les *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1686) et la *Digression sur les anciens et les modernes* (1688) de Fontenelle. À l'arrogance des Modernes, Sir William opposait sa conviction de l'indépassable supériorité de l'esprit antique. Pourtant, les progrès des sciences, avec par exemple les découvertes d'un Copernic ou d'un Harvey, étaient indéniables. Aussi la *Royal Society* chargea-t-elle l'un de ses membres, William Wotton (1666–1727), de rédiger un texte qui défendît les Modernes. Parues en 1694, les *Reflections upon Ancient and Modern Learning* sont

¹ Cf. sur ce texte l'introduction de l'édition critique de *The Battle of the Books* de Jonathan Swift par Hermann Josef Real, Berlin, New York 1978, qui contient une bonne bibliographie, p. XXII sq.

un plaidoyer érudit en faveur des Modernes,² par ailleurs très marqué par les méthodes de la pensée scientifique: examen critique des sources, mise en évidence de régularités et méthode expérimentale. L'exemple des sciences de la nature, en particulier, montre que l'Antiquité n'a pas réalisé dans tous les domaines son objectif de perfection. Les *Reflections* de Wotton constituent ainsi une chronique, fatale au prestige de Temple, des progrès accomplis dans les temps modernes.³

Dans l'Europe de la fin du XVIIe siècle, les bouleversements dépassent largement le cadre de la littérature. C'est l'époque où se produit ce que Paul Hazard a interprété, dans son célèbre ouvrage du même nom, comme une crise de la pensée européenne. Issu du vocabulaire médical où il est chargé de désigner le moment décisif où une maladie sera vaincue ou non, le terme de crise correspond dans l'histoire des idées à la césure entre la tradition et l'innovation, c'est-à-dire ce moment que Kuhn, dans le contexte de l'histoire des sciences, qualifie de changement de paradigme.⁴ Des idées fondamentales des Lumières européennes émergent dans ces années.

En France, on peut déterminer avec précision le moment où éclate la Querelle: le 27 janvier 1687, Charles Perrault (1628–1703) lit son poème «Le siècle de Louis le Grand» devant l'Académie française. L'art moderne, celui de l'époque du Roi-Soleil, rejette dans l'ombre celui de l'époque d'Auguste. Vaste ouvrage, le *Parallèle des anciens et des modernes en ce qui regarde les arts et les sciences* de Perrault (quatre volumes parus en 1688, 1690, 1692 et 1697) constitue la première tentative systématique d'étendre à l'ensemble des arts et des sciences la comparaison entre l'Antiquité et l'époque moderne. Perrault fonde l'expérience du progrès culturel dans une théorie historique. Dans une succession semblable à celle des âges de la vie d'un homme, une époque de l'histoire succède à l'autre. Toutefois, Perrault se contente d'établir la relation entre le degré de maturité atteint par chaque époque et l'enfance de l'humanité. Le progrès résulte ainsi de l'accroissement des expériences, car toute génération se hisse sur les épaules de celles qui l'ont précédée. Perrault compare les phases de barbarie à un fleuve souterrain susceptible de refaire soudain surface. Toutefois, il défend encore une vision intégralement cyclique de l'histoire humaine.

C'est dans la Querelle que commence à se former la nouvelle conscience historique qui sera celle des Lumières: le trait fondamental de l'histoire devient «un mouvement irréversible vers l'avant»,⁵ selon une conception opposée à la vision théocentrique de l'histoire d'un Bossuet. Mais ceci constituerait la vision trop unilatérale d'un Moderne. «La Querelle n'est pas seulement le point de départ d'une nouvelle *pensée* historique fondée sur l'idée d'évolution développée sous le signe de l'idée de progrès de Fontenelle à Comte et Marx en passant par Turgot et Condorcet. Il y a aussi dans la Querelle l'origine d'une nouvelle intelligibilité historique. Conséquence inattendue des critiques réciproques opposant les Anciens et les Modernes, elle prend forme peu à peu, de plus en plus identifiable, au XVIIIe siècle, dans les mutations de l'image de l'Antiquité, pour finir par donner la vision du monde historique des romantiques».⁶

² Real, *op. cit.*, p. XXV.

³ *Ibid.*, p. XXVI.

⁴ Thomas S. Kuhn, *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago 1962, 1970.

⁵ Werner Krauss, *Studien zur deutschen und französischen Aufklärung*, Berlin 1963, p. 185.

⁶ Jauss, *op. cit.*, p. 12.

La discussion, comme l'a montré Schlobach pour la période allant de la Renaissance à la première phase des Lumières,⁷ se fonde sur trois modèles abstraits : la théorie de la corruption, la théorie cyclique et la théorie du progrès. C'est Fontenelle qui, dans la *Digression sur les anciens et les modernes* (1688), innove de façon décisive en parvenant à tracer les grandes lignes d'une théorie cohérente du progrès ouvrant la voie aux conceptions historiques des Lumières.

Avec netteté, Fontenelle procède à une tripartition de l'histoire : celle de la nature humaine, celle de l'accroissement des connaissances et celle, constituée par les deux premières, des coutumes et des mœurs. Par ce biais, le concept d'histoire, dont les définitions étaient jusqu'alors d'une superficialité anecdotique ou d'une schématique abstraction, est valorisé et réévalué. L'histoire est comprise pour la première fois comme la méthode intégrative par excellence, capable de définir toutes les qualités humaines et leurs accomplissements à la fois dans leur apparition, leur évolution et leur nature.⁸ Les modèles abstraits inventés auparavant en vue de rendre compte du cours de l'histoire, tels que la théorie de la corruption, déjà rejetée au demeurant dans tous les domaines par la tradition humaniste, sont remplacés. Au modèle cyclique, sur lequel paraît reposer tout ce qui ressortit au développement naturel, se substitue l'idée de progrès dans le domaine des connaissances.⁹

Perrault conçut sa théorie provocatrice à un moment où la littérature pouvait légitimement se prévaloir du niveau qu'elle avait atteint ; celle-ci ne put cependant s'y maintenir ; de même, la critique moderne de l'Antiquité se révéla inacceptable. De surcroît, à l'époque de la Régence, la littérature classique, jugée ennuyeuse, n'attirait plus guère. Au même moment, l'intérêt manifesté pour le progrès des connaissances scientifiques progressait dans l'Europe entière. Mais dans le domaine de la littérature, s'en tenir à l'idée de progrès apparaissait indigent. Bien plus, le foisonnement des idées faisait paraître banales les innovations. Que du temps se soit écoulé entre l'Antiquité et l'époque moderne ne pouvait garantir à soi seul une qualité supérieure. Car la grandeur de la littérature de l'Antiquité tenait à ce qu'elle se fondait sur un optimum de vérité à la fois humaine et naturelle. Il importait dès lors d'imiter, non pas l'Antiquité, mais la nature. C'est sur ces prémisses que repose la toute nouvelle théorie esthétique sensualiste, défendue par l'abbé Du Bos dans ses *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture* (1719) et largement inspirée par la philosophie de Locke. Dans le domaine de la théorie esthétique, ce livre signe le changement de paradigme et l'entrée dans la modernité. Parce qu'il est le premier à rechercher des critères applicables à tous les arts, Du Bos ouvre la voie à l'esthétique, champ nouveau d'investigations au XVIII^e siècle (cf. chapitre 5).

La *Digression sur les anciens et les modernes* de Fontenelle fut traduite en allemand par Gottsched et publiée en 1727, accompagnée de remarques critiques, voire polémiques. Gottsched ne fait pas mystère de son attachement aux anciens. Commentant une analogie qu'il juge imparfaite, il insiste longuement sur le passage où Fontenelle se demande si les arbres qui poussent dans nos contrées étaient autrefois plus grands qu'aujourd'hui. Les arbres sont l'œuvre de la seule nature ; les artistes et les savants, par contre, ne poussent pas comme des champignons :

⁷ Jochen Schlobach, *Zyklentheorie und Epochenmetaphorik*, München 1980, p. 295.

⁸ Schlobach, *ibid.*, p. 299.

⁹ «La théorie cyclique est ébranlée dans ses fondements de loi universelle de l'évolution naturelle et de l'histoire humaine» — Schlobach, *op. cit.* p. 301.

«ihr Naturell thut zwar viel; aber die Kunst und der Fleiß haben auch viel Theil daran (...), daß die Neuern ihrer natürlichen Fähigkeit nach, den Alten gleich thun können, läugnet niemand: aber vom Können zum Seyn ist noch ein großer Sprung. Es gehöret weit mehr dazu».¹⁰ Dans sa *Critische Dichtkunst*, Gottsched aborde à nouveau la Querelle, se concentrant cette fois sur la critique d'Homère. En 1751 encore, dans la quatrième édition de sa *Critische Dichtkunst*, sa position ne variera guère. Mais Gottsched s'efforce, par le biais de ses traductions, comme dans ses propres écrits, de se familiariser avec les toutes nouvelles orientations de la pensée européenne. L'influence de Wolff l'empêchera de s'affranchir plus nettement des positions de la rhétorique traditionnelle, ainsi qu'il ressort nettement de sa définition du génie. Pour Gottsched, le génie poétique a besoin, tout comme «le jugement» («Beurteilungskraft»), «de l'art et de l'érudition». De même, la «sensation» est rejetée au profit de la «règle motivée», car les règles elles-mêmes nous viennent de la nature. Manque ainsi totalement chez Gottsched la perspective de la philosophie de l'histoire qui sous-tendait la Querelle en ce qu'elle se greffait sur les concepts de progrès, de décadence et de renaissance et, assurant le passage du jugement normatif au jugement historique, ouvrait la voie à une approche historique.

La première phase de la Querelle prit fin avec la réconciliation de Boileau et de Perrault. Elle reprit, avec la parution en 1714 du livre célèbre de Madame Dacier, *Des Causes de la corruption du goût*, à propos des traductions d'Homère par cette dernière (1711) et par Houdar de La Motte (1714). En Angleterre, les conceptions littéraires classicisantes d'Alexander Pope semblèrent d'abord clore le débat. Curtius notait avec raison qu'une querelle des Anciens et des Modernes avait été une controverse commune à toutes les littératures mais qu'elle était devenue sans objet vers la fin du XVIII^e siècle avec la disparition de ce qui en constituait les fondements idéologiques.¹¹ À ce moment, on cessa en effet de se demander si la perfection ne pouvait être atteinte que par l'imitation de l'Antiquité. Les œuvres des Anciens comme des Modernes furent alors considérées comme les créations de différentes époques, de sorte qu'à la notion de perfection fut substituée celle de beau relatif.

La Querelle, parce qu'elle débouche sur des domaines qui dépassent largement les conflits littéraires, révèle des conceptions nouvelles qui marquent l'entrée dans la modernité. Elle ruine en effet la vieille équation fondée sur l'analogie entre la loi naturelle et la loi historique. Une nouvelle conception de l'histoire peut donc émerger, et les conceptions cycliques être surmontées grâce à l'introduction de l'idée de progrès. Ce passage à une perspective historique ne commença en Allemagne qu'avec la *Geschichte der Kunst des Altertums* de Winckelmann, laquelle parut en 1764.¹²

Les différents domaines de la pensée sont intimement liés. Voltaire est à la fois historien, homme de lettres, philosophe et homme de sciences. Albrecht von Haller est poète, médecin et homme de sciences. De surcroît, tradition et innovation coexistent également: Voltaire écrit des tragédies très proches du modèle classique tandis que Diderot élabore sa théorie du genre sérieux — drame bourgeois, «tragédie domestique et bourgeoise», où Lessing trouve les arguments qui vont lui permettre de condamner l'imitation du théâtre français en Allemagne. C'est dans les

¹⁰ Cité d'après la postface de Gerhard Sauder à: Edward Young, *Gedanken über die Original-Werke* (Nachdruck), Heidelberg 1977, p. 4.

¹¹ E. R. Curtius, *Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter*, Bern 1948, p. 254 sq.

¹² Cf. Jauss, *Ästhetische Normen*, p. 9 sq.

sciences de la nature que ce renouveau se manifeste avec une particulière netteté à partir du bilan des connaissances anciennes. Malgré de nombreuses différences entre les aires culturelles, les Lumières européennes ont en commun un grand nombre d'idées, que Georges Gusdorf a définies comme des principes de pensée.¹³ Ces principes déterminent également le domaine de la création littéraire. L'émergence de l'idée de progrès devient possible quand Fontenelle et Perrault comprennent la réalité humaine comme une unité autonome intégrée à la diachronie. Le présent n'est plus jugé comme un absolu, ni à partir de lui-même, ni en relation avec un ordre transcendant ; il est compris désormais comme un instant à l'intérieur d'une évolution qui entretient des liens avec le passé et le présent. Le progrès devient visible quand l'homme acquiert la puissance, la richesse et la liberté qui lui manquaient et que, construisant sur le passé, il se tourne résolument, avec optimisme, vers l'avenir. Les succès rencontrés dans les sciences et la technique justifient cette confiance dans un progrès extensible à tous les domaines. Un peuple qui se « perfectionne » crée sa propre civilisation. Les termes allemands de « Kultur » et français de « civilisation » sont des concepts nés au XVIIIe siècle : Diderot écrit dans son *Plan d'une université pour le gouvernement de Russie* : « instruire une nation, c'est la civiliser ».

La sécularisation progresse. Le divin se voit bientôt déchu de son trône au profit de l'homme, c'est-à-dire de l'individu sur qui se concentre l'essentiel de l'intérêt. Termes eux aussi du XVIIIe siècle, la « bienfaisance » et la « philanthropie » marquent cet intérêt nouveau pour le bien de l'humanité. Le *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe* (1717) de l'abbé de Saint-Pierre est le premier d'une longue liste d'écrits sur la paix. On croit en l'avenir : il importe de bannir l'arbitraire politique et l'oppression, d'organiser la société sur le principe du contrat (Locke, Rousseau, *Le Contrat social*, 1762) et de fonder un État de droit. Pour ce faire, l'éducation, garantissant l'apprentissage des Lumières, est nécessaire pour permettre à l'individu de trouver le chemin le menant à lui-même afin qu'il puisse définir seul sa place dans la société : il y a là tout un ensemble de pensées utopiques certes, mais qui posent des jalons pour le futur. Il en va de même de l'idée de tolérance. Locke publie en 1685/86 *A Letter concerning Toleration*, mais exclut les catholiques et les athées du champ de la tolérance. C'est entre autres à Bayle et à Voltaire que reviendra d'ouvrir sur ce point précis des espaces nouveaux. L'Angleterre est perçue comme un État particulièrement tolérant, du moins par les voyageurs étrangers. Les Droits de l'Homme sont formulés au XVIIIe siècle où ils trouvent leur expression la plus accomplie dans la déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique (1776). L'État doit permettre « the pursuit of happiness ». De nombreux textes traitent du bonheur.¹⁴ Une formule telle que « le plus grand bonheur du plus grand nombre » prélude à l'idée d'État-providence. Adam Smith formule en 1776 dans *The Wealth of Nations* une nouvelle théorie économique. Le luxe était devenu dès 1714 avec *The Fable of the bees* un sujet âprement discuté, repris par Voltaire dans *Le mondain* (1736) : « Quel idiot, s'il avait eu pour lors / Quelque bon lit, aurait couché dehors ? » Ce n'est pas un hasard si la première manufacture française fut une fabrique de bas de soie. D'une manière plus générale, les progrès réalisés dans et par l'industrie — encore un mot qui prend au XVIIIe siècle sa signification actuelle — encouragent à l'optimisme. L'industrialisation s'amorce

¹³ Georges Gusdorf, *Les Principes de la pensée au siècle des lumières*, Paris 1971.

¹⁴ Robert Mauzi, *L'idée de bonheur au XVIIIe siècle*, Paris 1960, cite une longue liste d'écrits sur ce sujet.

bien qu'avec lenteur. La découverte de l'oxygène par Priestley rendit possible le traitement du fer et de l'acier.

Venue d'Angleterre, cette nouvelle orientation de la pensée s'impose aux consciences européennes. Elle est liée au nom de Newton, et les hommes du XVIII^e siècle ne s'y trompèrent pas. Si le nom de Descartes est associé à la méthode géométrique qui déduit de principes les connaissances, celui de Newton illustre la méthode inductive. Newton représente ainsi la modernité d'un modèle cosmologique libérateur parce qu'issu de la nature. Son prestige s'imposa toutefois beaucoup plus rapidement que ses découvertes scientifiques elles-mêmes, contestées jusqu'au milieu du siècle par les cartésiens et les leibniziens.¹⁵ Quand Fontenelle, alors secrétaire de l'Académie des Sciences, prononça en 1727 l'éloge funèbre de Newton, membre étranger de l'Académie, il tenta de ne pas reconnaître à Newton plus d'autorité qu'il n'en accordait à Descartes. Maupertuis fut le premier en France à prendre parti pour Newton, mais c'est Voltaire surtout, fortement impressionné, lors de son émigration londonienne, par le prestige de l'homme de sciences, qui assura la diffusion de sa philosophie. Dans ses *Lettres philosophiques ou lettres anglaises*, parues en 1734, il consacre quatre lettres à la pensée de Newton avant de faire paraître, en 1738, ses *Éléments de la philosophie de Newton, mis à la portée de tout le monde*. Féru de mathématiques, la Marquise du Châtelet, qui avait commencé à traduire Newton en français, le conseilla dans la rédaction de cet ouvrage. De son côté, bien que sceptique et peu enclin à glorifier les connaissances scientifiques, Alexander Pope n'en est pas moins l'auteur d'un célèbre distique :

Nature and Nature's laws lay hidden in night:
God said, Let Newton be, and all was light.

Dans l'espace culturel allemand, l'admiration pour Newton ne fut pas moindre bien qu'un peu plus tardive. L'ouvrage de vulgarisation scientifique d'Algarotti, *Newtonianismo per le dame*, paru en 1737, fut traduit en allemand en 1745. Le Bernois Albrecht von Haller, médecin, poète et homme de sciences, qui un temps fut également professeur à la toute jeune université de Göttingen, avait suivi à Leyde les cours sur Newton qu'y donnaient ses maîtres s'Gravesande et Boerhave. À l'âge de vingt ans, il écrivit :

Ein Newton übersteigt das Ziel erschaffener Geister,
Findet die Natur im Werk und scheint des Weltbaus Meister;
Er wiegt die innere Kraft, die sich im Körper regt,
Den einen sinken macht und den im Kreis bewegt.

Au milieu du siècle, Newton est bientôt considéré par d'Alembert, dans le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, mais aussi par Lessing, comme un représentant incontesté de la modernité :

Das Alter wird uns stets mit dem Homer beschämen,
Und unsrer Zeiten Ruhm muß Newton auf sich nehmen.

Ces vers, qui témoignent de l'enthousiasme de Lessing pour les découvertes scientifiques, suggèrent à Fritz Wagner un commentaire rendant parfaitement compte du changement de

¹⁵ Cf. Fritz Wagner, *Isaac Newton im Zwielficht zwischen Mythos und Forschung*, Freiburg/München 1976.

paradigme intervenu dans la première moitié du siècle: «Le décryptage de la nature, à supposer qu'il soit dans les possibilités de l'esprit humain, était autrefois la tâche du poète mythologique et du prophète; il est maintenant celle de la philosophie expérimentale dans laquelle se rencontrent les activités du mathématicien, de l'astronome, du physicien, du géologue, du biologiste et pour finir du médecin».¹⁶

Les écrits de vulgarisation scientifique se multiplièrent. Aux *Entretiens sur la pluralité des mondes* de Fontenelle succédèrent de nombreux autres ouvrages, en particulier le *Spectacle de la nature* (1737–1750) de l'abbé Pluche, un «bestseller» lu dans l'Europe entière.

Compter et mesurer, construire des mécanismes et analyser, mettre en évidence des relations logiques et causales devint une attitude générale qui imprima sa force aux domaines les plus divers de la vie. Pas un philosophe du XVIIIe siècle ne put se passer des sciences de la nature. Il est ainsi symptomatique que Kant soit entré dans la réflexion philosophique par le biais des théories scientifiques, et plus particulièrement de celles de Newton.

La méthode propre aux sciences de la nature, qui consiste à décrire d'abord les phénomènes et à les ramener à des principes, orienta de nombreux aspects de la pensée. Le concept de science développé par les Lumières portait la marque des sciences de la nature et tenait sa validité du recours aux mathématiques, applicables à un univers mesurable. Le débat consacré aux comètes en constitue un exemple particulièrement net. Les *Pensées diverses sur la comète* (1682) de Pierre Bayle sont une attaque contre le préjugé. La *Lettre sur la comète de Maupertuis* (1742) repose sur une utilisation de la méthode newtonienne avec l'objectif évident d'en finir avec les tourbillons de Descartes et de ses disciples, «cette fameuse secte de philosophes» selon le mot méprisant de Maupertuis. Que la comète de 1682, prévue selon les calculs de Halley pour 1758, soit effectivement réapparue en mai 1759 représente une victoire éclatante pour la pensée scientifique.

L'horizon scientifique s'est trouvé successivement élargi par la découverte de l'infiniment grand et de l'infiniment petit, par celle des animalcules réalisée par Leeuwenhoek et Hartsoeker lors d'observations prolongées plus tard par les expériences de Charles Bonnet et de Lazare Spallanzani, ou encore par la découverte de l'âme (!) du célèbre polype de Trembley. Mais une meilleure connaissance des autres civilisations entraîna également un élargissement de l'espace qui ébranla l'ethnocentrisme européen ainsi que la validité des récits bibliques, contraignant à relativiser l'image traditionnelle du monde.

Des relations de voyage font mieux connaître aussi les voisins européens. Les raisons conduisant à leur rédaction sont très diverses: parfois récits d'exilés que l'intolérance politique ou religieuse a contraints à la fuite, parfois récits de diplomates ou encore, plus simplement, de voyageurs mus par l'esprit d'aventure. La valeur informative de cette masse de textes sur les pays d'Europe est plus que variable; dans certains cas, comme par exemple pour les *Observations upon the United Provinces of the Netherlands* (1673) de Sir William Temple, ils informent moins sur le pays que sur le voyageur. L'Angleterre se montra férue des *Voyages de Suisse, d'Italie, d'Allemagne et de France* (trad. franç. 1688) de Gilbert Burnet, tout comme du *Nouveau Voyage d'Italie* (1691, trad. angl. 1695), ouvrage parmi les plus lus de l'époque,¹⁷ dans

¹⁶ *Ibid.*, p. 165.

¹⁷ Cf. René Pomeau, *L'Âge classique III* (1680–1720), *Littérature française*, t. 8, Paris 1971, p. 26.

lequel Maximilien Misson, protestant français réfugié en Angleterre, brosse un tableau on ne peut plus sombre de l'Italie catholique. Chez les Anglais, le voyage en France ou en Italie devient un véritable sujet littéraire : sans les *Travels through France and Italy* (1766) de Tobias Smollett, Laurence Sterne n'aurait pas écrit son *Sentimental Journey through France and Italy* (1768). De nombreux Français se rendent en Angleterre comme Saint-Évremond, Montesquieu ou Voltaire. Diderot va en Russie tandis que de nombreux étrangers prennent le chemin de Paris d'où ils assureront la diffusion de la culture française dans leurs pays.

Des considérations économiques jouent souvent un rôle non négligeable, comme c'est le cas pour le chevalier Chardin qui parcourt la Perse durant dix ans en comparant les mœurs et la religion avec celles des pays d'Europe, pas toujours à l'avantage de ces derniers (*Journal du voyage du chevalier Chardin en Perse et aux Indes Orientales, par la Mer Noire et par la Colchide*. 1686). Tavernier écrit une relation de voyage sur l'Inde (*Les Six voyages de Jean-Baptiste Tavernier, ... qu'il a fait en Turquie, en Perse et aux Indes*. 1676). Sans doute ses écrits influencèrent-ils aussi les *Observations on diverse passages of Scripture* (1776–1787) du pasteur Thomas Harmer et les *Oriental Customs, or an illustration of the Sacred Scriptures* (1802) de Samuel Burder. Le diplomate Antoine Galland se rendit dans les pays d'Orient dont il apprit les langues, puis collabora avec Herbelot de Molainville, le fondateur de l'islamologie, à la *Bibliothèque orientale, ou Dictionnaire universel contenant généralement tout ce qui regarde la connaissance des peuples de l'Orient* (1697). Mais c'est sa traduction des *Mille et une nuits* (1706) qui le rendit célèbre en Europe et exerça la plus profonde influence. C'est grâce à des œuvres de ce type que Montesquieu put écrire les *Lettres persanes* (1726), Voltaire *Zadig ou la destinée* (1747) ou encore Johnson son *History of Rasselas, Prince of Abissinia* (1759).

Les jésuites, par leurs *Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères par quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus*, parues à partir de 1702, contribuèrent puissamment à élargir l'horizon des connaissances. Le *Confucius Sinarum Philosophus* (1687) du Père Coupelet ou les *Nouveaux mémoires sur l'état présent de la Chine* (1696) du Père Lecomte valurent à l'Ordre le soupçon de sinophilie et suscitèrent des réactions hostiles, comme celles d'un Malebranche qui, dans les *Entretiens d'un philosophe chrétien avec un philosophe chinois* (1708), attribue aux Chinois un 'athéisme' qui rappelle celui de Spinoza. La *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'Empire de Chine et de la Tartarie chinoise* (1735) du Père Du Halde constitue une sorte de somme des connaissances sur la Chine, avant de devenir une des sources de Voltaire pour son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (1756).

Mais un autre mythe prenait forme à l'horizon opposé du monde. «Au sage chinois faisait pendant le bon sauvage d'Amérique».¹⁸ Les Indes occidentales étaient beaucoup mieux connues : un commerce de plus en plus florissant s'y était développé, en particulier avec les Antilles. Certes, les *Trip to Jamaica* (1698) ou *Trip to New England* (1699) de Ned Ward étaient avant tout des pamphlets habillés en récits satiriques. Les *Travels into Several Remote Nations of the World* (1726) de Swift vont ouvrir à la fiction littéraire une autre voie. Le *Robinson Crusoe* (1719) de Defoe repose sur l'histoire vraie d'Alexander Selkink, de retour en Angleterre en 1711 après un

¹⁸ Pomeau, *op. cit.*, p. 30.

séjour solitaire de cinq ans à Juan Fernandez, qui émut fortement le public intellectuel anglais.

Les Français furent les premiers à s'intéresser au Canada. Dès 1698, les relations de découvertes de Louis Hennepin, récollet des Pays-Bas espagnols au service du Roi de France, rencontrèrent un franc succès. Le Père Sagard-Théodat joignit à son *Grand Voyage au pays des Hurons* un dictionnaire de la langue huronne. Les *Mémoires sur l'Amérique septentrionale* (1703) du Béarnais La Hontan et l'*Histoire et description générale de la Nouvelle France* (1744) du Père Charlevoix sont deux textes importants également.

Les jésuites écrivirent aussi sur l'Amérique latine. On s'intéresse en effet de plus en plus aux *reducciones* inaccessibles des régions de La Plata où l'Eldorado de la légende serait devenu réalité. L'Italien Muratori, un ecclésiastique qui n'appartenait pas à leur Ordre, fut le premier à livrer avec *Il cristianesimo felice nelle missioni de' padri della Compagnia di Gesù nel Paraguay* (1743) un tableau complet et flatteur, ainsi que le titre le laisse entrevoir, de l'action des missionnaires jésuites au Paraguay. La traduction française de son ouvrage (1754) rencontra un grand succès.

Le premier ministre portugais, Sebastião José de Carvalho, Marquis de Pombal, soutint dans sa *Relação Abreviada* (1767) des positions opposées à celles de Muratori. Son objectif à l'époque où il écrivit ce texte au côté de nombreux autres pamphlets, était d'abord de faire interdire les jésuites au Portugal. Toutes les préventions existantes à l'endroit des jésuites et de leurs «exactions» supposées se trouvent rassemblées ici. Les écrits de Pombal trouvèrent bien vite en Europe un public disposé à les entendre, dont Voltaire, et fournirent des arguments aux ennemis de l'Ordre, de plus en plus nombreux, préparant ainsi le terrain à son expulsion. Dans son *Voyage autour du monde* (1771), Bougainville revint en témoin oculaire sur les événements de la colonisation.¹⁹ L'interdiction de l'Ordre devenait ainsi une victoire contre l'Infâme.

Si Baudelot de Dairval, dans *De l'Utilité des voyages et de l'avantage que la recherche des antiquités procure aux sçavans* (1686), attend des voyages qu'ils ouvrent l'esprit et invitent à mieux se comprendre soi-même, le Suisse Béat Louis de Muralt conteste leur utilité dans ses *Lettres sur les Anglais et les Français et sur les voyages* (1725). Toutes les connaissances relatives au monde se trouvent réunies dans le *Grand Dictionnaire historique et géographique* (1726–1739) de Bruzen de La Martinière ou dans l'*Histoire générale des voyages* (1746–1759) de Prévost, qui se réfère à un modèle anglais.

Cette élargissement de l'espace s'accompagne d'une ouverture vers les temps reculés. L'histoire de la terre et la chronologie sont l'objet d'âpres discussions où se voit contestée l'autorité de la Bible. Pour ne citer qu'un exemple, Tyssot de Patot fait paraître en 1723 une *Vue de concilier les différentes nations au sujet de la chronologie*.

Au milieu du siècle, à la fin donc de la période étudiée dans ce volume, la vieille querelle des Anciens et des Modernes éclate à nouveau en Angleterre. Il s'agit cette fois essentiellement d'évaluer l'œuvre de Pope et de formuler un jugement à son endroit. On recommence à s'interroger sur l'utilité de l'étude des Anciens, sur la fonction des règles dans leur relation avec la puissance créatrice, sur l'accroissement du savoir et les progrès de la raison, mais on se demande aussi s'il existe un beau idéal. Dans son *Essay on the Genius and Writings of Pope*,

¹⁹ Dagmar Scherrers, «Bougainvilles Aufenthalt in Buenos Aires 1767 und die Vertreibung der Jesuiten aus Paraguay», in: *Literaturstudien 1 Études littéraires 1*, Köln 1991, p.161–175.

dédié à Edward Young, Joseph Warton appelle, en 1756, à une réévaluation de l'autorité et de la pensée de Pope. Au «poète de la raison», Warton oppose le «true maker or creator» doué d'imagination et de pathos, susceptible d'engagement moral. Les règles, selon Warton, conduisent à la sclérose et à la stérilité. Mais c'est surtout le livre de Young lui-même qui apparaît comme le témoin de cette nouvelle querelle anglaise des Anciens et des Modernes: les *Conjectures on Original Composition in a Letter to the Author of Sir Charles Grandison* réunissent, en 1759, les réflexions de l'auteur sur les thèses de Pope et de l'imitation des Anciens, élaborées au contact de Richardson. Les *Conjectures* constituent un compendium des thèses désormais habituelles contre le classicisme, mais s'organisent en une réflexion nouvelle sur la création originale, l'imitation ainsi que le rôle du génie. La traduction allemande, due à Teubern et parue à Leipzig dès 1760, eut un succès égal à l'original anglais, ainsi qu'en témoignent les très nombreux comptes rendus dont elle fut l'objet.²⁰ Le passage d'une norme littéraire fondée sur une poétique des règles, telle que la pratiquent les écrivains vivant dans l'orbite des cours, à la *Produktionästhetik* qui invente le concept de «génie original» et le statut des premiers écrivains indépendants, sous-tend toute la controverse opposant Gottsched et Nicolai à propos du texte de Young.

²⁰ Voir édition allemande de Gerhard Sauder, *op. cit.*

3. Aspects politiques, économiques et sociaux

GEORGES-HENRI DUMONT

Si l'aube de la modernité ne s'est pas levée au même moment sur tous les États européens, c'est essentiellement parce que plusieurs modèles contradictoires de société persistaient à la charnière des deux siècles et à ses confins. Le parallélisme absolu était impossible. Mais les structures politiques, tantôt renforcées tantôt défailtantes, n'avaient pas entravé partout le jeu des influences sur tous les plans, le mouvement des idées et leurs métamorphoses, la remise en question des contraintes anciennes. En fait, la crise de la conscience européenne était ouverte.

3.1. Le modèle anglais

3.1.1. La «bloodless revolution»

«Le prétendu pouvoir de suspendre l'exécution des lois par l'autorité royale, sans le consentement du Parlement, est contraire aux lois.

«Le prétendu pouvoir de dispenser des lois ou de l'exécution des lois par l'autorité royale, comme il a été usurpé et exercé en dernier lieu, est contraire aux lois.»

Ces deux articles qui ont valeur d'affirmation solennelle, pourquoi les Seigneurs et Communes, «assemblés en corps représentatif de la Nation», les proclament-ils à Londres, en 1689?

L'Angleterre vient de connaître deux régimes absolus : d'abord, celui de la république d'Olivier Cromwell (1649–1659), qui s'est effondré dans l'anarchie, ensuite celui de la restauration des Stuart (1660–1688), inspiré du modèle Louis XIV et largement stipendié par la France. Le 15 novembre 1688, Guillaume d'Orange, stadhouder général des Provinces-Unies et mari de la fille aînée de Jacques II, a débarqué sur la côte sud-ouest de l'Angleterre et marché victorieusement sur Londres. Lâché par tous les milieux politiques et honni par les évêques anglicans, n'ayant pas réussi à s'entendre avec son gendre malgré l'entremise de lord Halifax, Jacques II a pris la fuite en France où Louis XIV s'est empressé de l'accueillir avec faste au château de Saint-Germain.

Après quelques jours de tergiversations, un «Parlement-Convention» s'est réuni, le 1^{er} février 1689. Il a, sans plus hésiter, proclamé la déchéance de Jacques II. Après quoi, il a fait accepter par Marie, la fille aînée du roi détrôné, et par son époux Guillaume d'Orange, la fameuse Déclaration du 23 février 1689. Guillaume III et Marie sont alors proclamés conjointement roi et reine d'Angleterre.

La «bloodless revolution» a été aussi courte que pacifique; une certaine légitimité se trouve même respectée. Quant à la Déclaration des Droits, elle s'inscrit dans la ligne de la Grande Charte de 1215 et de l'Habeas Corpus de 1679. Par réflexe de prudence, la Chambre des

Communes veille à ce que le roi ne puisse constituer en son sein un groupe de pression; à cet effet, elle décide l'exclusion hors de la représentation nationale des «serviteurs de la Couronne».

Les circonstances confortent l'évolution juridique, sociale et politique de l'Angleterre. Guillaume III réside le plus souvent sur le continent; la lutte contre l'impérialisme de Louis XIV l'absorbe davantage que son royaume. Depuis l'automne 1688, le Roi Soleil commande la barbare dévastation du Palatinat par les armées de Louvois; elles ont ordre de «tout brûler et rebrûler» afin de mettre un désert entre l'Alsace et l'Allemagne. Guillaume III peut craindre le pire pour les Provinces-Unies. Aussi contribue-t-il, d'une manière décisive, à la Grande Alliance des haines et des angoisses de tous les pays d'Europe coalisés contre Louis XIV.

Il lui faut aussi lutter en Irlande contre Jacques II qui occupe la plus grande partie de l'île avec les troupes que lui a envoyées Louis XIV. Il leur inflige une défaite cuisante sur la rivière Boyne, au nord de Dublin, forçant du même coup son beau-père à un second exil en France. Mais, dans la guerre aux Pays-Bas, le sort des armes n'est guère favorable à l'alliance européenne. Il ne l'est pas davantage sur mer, ce qui compense, pour Louis XIV, un échec sur les côtes d'Afrique et dans l'Océan Indien. L'équilibre des succès et des revers, les difficultés financières des uns et des autres, la dislocation de la Grande Alliance et la mort de Louvois conduisent, en 1697, à la paix de Ryswyck. Pour la première fois, Louis XIV n'est pas franchement vainqueur, même s'il garde Strasbourg et la frontière du Rhin. En revanche, l'Angleterre de Guillaume III est riche de profit et d'une certaine gloire.

Pendant ce temps-là, s'est affermie à Londres, une monarchie constitutionnelle qui se situe aux antipodes de la monarchie absolue de Louis XIV. L'autorité de fait a été prise par un gouvernement homogène et le Parlement. Celui-ci, par le «bill de Triannualité» a obligé le roi à faire des élections tous les trois ans.

La mort de Guillaume III, à la suite d'une chute de cheval, en février 1702, n'interrompt pas le processus. Sa belle-sœur Anne lui succède (1702–1714) et ne joue guère de rôle personnel. Et, quand elle meurt, c'est George de Hanovre, fils de l'Électrice Sophie, la plus proche parente de la famille des Stuart, qui monte sur le trône. Ni George Ier (1714–1727) ni George II (1727–1760) ne seront les personnages-clefs de la politique anglaise. À partir du règne de la reine Anne, les figures de proue de celle-ci se nomment John Churchill de Marlborough, Robert Walpole et William Pitt.

3.1.2. La guerre de John Churchill de Marlborough

Fils de Winston Churchill dont la fortune avait été confisquée par Cromwell, John Churchill (1650–1722) avait été tout naturellement comblé d'honneur à l'avènement de Jacques II. Sa sœur Arabella Churchill n'était-elle pas la maîtresse du roi? Lors de la révolution de 1688, il n'en fut pas moins l'un des premiers à se rallier à Guillaume d'Orange qui, conscient du poids de ce soutien, le nomma comte de Marlborough.

Entre-temps, sa jolie et intrigante femme, née Sarah Jennings (1660–1744) était devenue la dame d'honneur et l'amie intime de la princesse Anne. Tout se trouvait ainsi en place pour une brillante carrière. En 1691, toutefois, la rumeur se répandit qu'il s'était compromis dans un complot Stuart ourdi au château de Saint-Germain, en vue de mettre la princesse Anne sur le

trône d'Angleterre. Il n'en fallut pas davantage pour qu'il fût conduit à la Tour de Londres. Faute de preuves convaincantes, on le relâcha après dix semaines mais il ne retrouva pas de poste officiel. Momentanément. Dès son avènement, la reine Anne s'empressa de nommer Marlborough commandant en chef de toutes les forces armées anglaises, à nouveau en guerre contre la France. Aux fonctions de Lord Chancelier, elle désigna sir Sidney Godolphin (1645–1712). L'historien britannique Trevelyan dira de lui, non sans humour que son plus grand titre de gloire est peut-être d'avoir importé des étalons et d'avoir «fait de l'Angleterre le plus important pays du cheval dans l'histoire». Jugement qu'il importe de corriger par le rappel de l'efficacité d'une politique économique et financière, qui devait permettre à Marlborough, aux côtés du prince Eugène de Savoie (1675–1730) de vaincre Louis XIV.

À l'occasion de la guerre de Succession d'Espagne, la Grande Alliance de la Haye avait été reconstituée par Guillaume III, peu avant sa mort; elle groupait l'Empire, l'Angleterre et les Provinces-Unies, Frédéric de Prusse et divers princes d'Allemagne méridionale s'y étaient joints.

Dans sa biographie de Marlborough, Winston Churchill observe que «des opinions se sont toujours partagées les faveurs du peuple anglais sur le genre de guerre que doit mener le pays: d'après l'une, l'Angleterre doit jouer un rôle important et direct sur le continent; d'après l'autre, elle doit employer sa position géographique et sa force navale à s'assurer des contacts commerciaux et des possessions territoriales au-delà des océans.» À l'époque de la reine Anne, les whigs défendent la première thèse contre les tories moins enclins aux aventures militaires. Marlborough est un tory mais cela ne l'empêche nullement de partager l'opinion des whigs. Son influence sur le Lord Chancelier Sidney Godolphin lui permet de combattre les idées de son propre parti.

En 1702, il réussit à chasser les Français de la Meuse et à s'emparer de Liège. Cela lui vaut le titre de duc et une pension annuelle pour tenir son nouveau rang. Mais l'année 1703 s'achève sans événement notable, sauf une petite victoire française à Hoehstaedt, en Bavière. C'est le 13 août 1704 que le destin bascule. À Hoehstaedt encore — que les Anglais appellent Blenheim — le duc de Marlborough et le prince Eugène de Savoie écrasent les troupes françaises du maréchal Tallard (1652–1728) et ses alliés bavarois commandés par le prince électeur Max-Emmanuel (1662–1726). Tout l'édifice imaginé par Louis XIV s'écroule.

Le maréchal Tallard a été fait prisonnier sur le champ de bataille. Marlborough tient à lui rendre visite et lui dit d'emblée:

- Je déplore de voir un si grand malheur frapper un chef de guerre que j'ai toujours tenu en haute estime.
- Et je vous félicite, Monsieur, répond le prisonnier, d'avoir vaincu les meilleurs soldats du monde.
- Votre grâce fait certainement une exception pour ceux qui ont eu l'honneur de les vaincre.

L'anecdote serait anodine et donc superflue si elle n'était pas significative d'une courtoisie et d'une dignité qu'un Louvois, quelques années plus tôt, eût considérées parfaitement incongrues.

Après Blenheim, les jeux semblent faits. De surcroît, les Anglais s'emparent du rocher de Gibraltar, le 3 août 1704. Au printemps 1705, Marlborough bat le maréchal de Villeroi près de Ramillies, en Brabant, et les coalisés libèrent, coup sur coup, toutes les villes belges. Le 7 septembre 1706, le prince Eugène gagne la bataille de Turin et chasse les Français d'Italie. Mais il reste à vaincre l'Espagne de Philippe V. Le régime parlementaire anglais ne favorise pas la

tenacité de Marlborough. Les tories sont de plus en plus las d'une guerre qui ne se termine pas définitivement. Et ils le font entendre.

Le prince Eugène de Savoie n'étant pas parvenu à s'emparer de Toulon, Marlborough n'a pas le choix. Il lui faut une nouvelle victoire pour assurer sa position personnelle en Angleterre. Il la remporte contre le duc de Vendôme, le 11 juillet 1708, près d'Audenaerde. Elle est suivie, peu après, de la prise de Lille par le prince Eugène.

Au cours de l'hiver 1708–1709, une vague de froid terrible s'abat sur la France. Même le Rhône est gelé. Bêtes et gens meurent de faim. Des troupes de paysans errent dans les campagnes et tentent de subsister par le pillage. Le pays est exsangue. Louis XIV croit impossible la poursuite victorieuse de la guerre. Il se résigne à envoyer à La Haye le marquis Jean-Baptiste de Torcy (1655–1748), son secrétaire d'État aux affaires étrangères, pour y demander à quelles conditions la France pourrait obtenir la paix.

Le gouvernement anglais commet alors l'erreur politique de pousser les alliés à imposer des conditions draconiennes. De commun accord, les coalisés exigent la cession de tout l'héritage espagnol à l'Autriche habsbourgeoise. Jamais Guillaume III n'avait songé à se fixer pareil objectif. C'est inacceptable pour la monarchie absolue française dont on sous-estime la capacité d'un grand sursaut. Les hostilités reprennent.

Le 11 septembre 1709, à Malplaquet, Marlborough et le prince Eugène parviennent à battre l'armée du maréchal de Villars mais les alliés laissent sur le champ de bataille plus de 20 000 hommes, les Français environ 15 000.

En Angleterre, on parle d'une «note de boucher». Une note qu'on aurait pu éviter en se montrant plus souple dans la négociation. De plus en plus durement en butte à la hargne de ses adversaires qui s'appuient sur les sentiments antibellicistes du peuple excité par les pamphlets corrosifs de Swift, Marlborough subit, de surcroît, les conséquences de la brouille ouverte entre sa femme et la reine Anne. Il est politiquement mort. Les élections de 1710 donnent une majorité écrasante au parti tory. Godolphin, révoqué par la souveraine, cède la place à Robert Harley (1661–1724). Dès lors, le dernier exploit de Marlborough — la prise de la forteresse de Bouchain — n'a d'autre signification que celle d'un chant du cygne. Le premier jour de l'an 1712, Londres apprend que le héros de Blenheim est démis de toutes ses fonctions. Louis XIV ne s'y trompe pas : il est sauvé du pire.

La Grande Alliance se dégingle. Alors que les armées alliées se trouvent toujours en campagne et projettent de forcer la France à la capitulation, l'Angleterre de Robert Harley et de Henry Saint-John (1678–1751) négocie avec Versailles.

La suspension d'armes signée avec l'Angleterre et les Provinces-Unies permet au maréchal de Villars de battre le prince Eugène de Savoie à Denain, le 24 juillet 1713. Ce succès n'aurait qu'une portée locale si les circonstances internationales ne lui donnaient pas une valeur psychologique considérable. Aux négociations de paix entamées à Utrecht et poursuivies jusqu'au traité de Rastadt, le 6 mars 1714, la France s'en tire plus qu'honorablement. Elle garde Lille, Besançon, Strasbourg et l'Alsace, tandis que l'Espagne qui n'a jamais supporté la présence des Autrichiens, le royaume de Naples et les possessions d'Amérique restent acquises à Philippe V d'Anjou. C'est inespéré. L'Angleterre reçoit Gibraltar et Minorque, les territoires de l'Hudson, Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse en Amérique du Nord. Dans l'empire espagnol américain, elle obtient le lucratif privilège de l'odieux *asiento* et celui de l'annuel «vaisseau de

permission». Quant aux Pays-Bas — y compris Tournai, Furnes, Dixmude et Menin — ils sont attribués à Charles de Habsbourg, couronné empereur sous le nom de Charles VI, mais les Provinces-Unies s’y réservent le droit d’occuper un certain nombre de forteresses en guise «de barrière et de sécurité».

3.1.3. Les Hanovre sur le trône d’Angleterre

La reine Anne meurt le 1^{er} août 1714, peu après la fin de l’épuisante guerre de succession d’Espagne. Louis XIV la suit dans la tombe, le 1^{er} septembre 1715. L’hégémonie continentale française a vécu, l’hégémonie maritime anglaise va se renforcer. En vertu de l’*Act of Settlement*, George I^{er} de Hanovre (1714–1727) monte sur le trône du royaume de Grande-Bretagne unissant depuis 1707, les royaumes d’Angleterre et d’Écosse. Taciturne, presque sourd, ne brillant guère par la distinction lorsqu’il s’empiffre ou qu’il parade en compagnie de l’une ou l’autre de ses maîtresses allemandes, il ne s’en révélera pas moins un protecteur attentif des libertés anglaises. Ayant pris l’habitude de converser en français avec ses ministres réunis en cabinet restreint, il ne se donne pas la peine d’apprendre l’anglais et juge inutile d’assister aux réunions plénières du Conseil. Celui-ci est, dès lors, dirigé par une seule personne, le Premier Ministre.

Sous le ministère de James Stanhope (1714–1721), le Royaume-Uni ne connaît d’autre agitation que celle provoquée par l’expansion puis la crevaisson de la *South Sea Bubble*. Création caractéristique de la fièvre de spéculation qui a saisi la nation tout entière, aveuglée par l’évaluation fantaisiste des richesses à retirer des territoires du Pacifique, la «Compagnie des Mers du Sud» avait bénéficié du prestige résultant de la reprise de la dette publique de l’État et des fantasmes nés autour des mines d’argent des colonies espagnoles. Prises d’assaut, ses actions avaient atteint des prix de semaine en semaine plus élevés. La progression fut vertigineuse jusqu’au jour où les plus prudents d’entre les capitalistes vendirent leurs actions. Les soupçons se substituèrent aussitôt à l’optimisme. La baisse des actions fut immédiate, irrémédiable, plus rapide encore que leur ascension. En quelques jours, la «Compagnie des Mers du Sud» s’écroula. La *South Sea Bubble* avait éclaté entraînant la ruine de centaines d’hommes d’affaires, de boutiquiers, d’artisans, de veuves ayant cru bien placer leurs économies. Le peuple exigea la chute du gouvernement et il l’obtint.

3.1.4. La paix et les pots de vin

De la monumentale escroquerie de la «Compagnie des Mers du Sud», un homme, en tout cas, sort gagnant : sir Robert Walpole. N’a-t-il pas annoncé solennellement à ses compatriotes que cela finirait mal, très mal ? Il apparaît, de ce fait, comme le sauveur possible de la nation. Ce que le peuple ne sait pas, c’est qu’il a vendu ses propres actions de la «Compagnie des Mers du Sud» avec un bénéfice de 1000 pour cent ! De quoi faire de son cher Houghton, l’un des plus magnifiques châteaux de Grande Bretagne...

Sous son apparence de *squire* bon vivant, Robert Walpole (1676–1745) est donc un excellent homme d’affaires. Il préfère la paix à l’honneur, parce que seule la paix favorise le commerce,

l'industrie et la marine. Il se maintiendra à la tête du gouvernement britannique pendant plus de vingt ans, de 1721 à 1742. Un record. Comme tous whigs, il est sincèrement attaché à l'acquis de la révolution de 1688 et, pour cette raison, à la dynastie des Hanovre. Il apprécie grandement l'absentéisme royal aux réunions du Conseil. La politique, c'est lui qui la mène, quitte à en rendre compte à la Chambre des Communes dont il respecte le pouvoir. Ne tolérant aucun rival et ne supportant pas la contradiction, il impose toutes ses volontés. Ceux qui tentent de s'y opposer, voire simplement de les nuancer, sont congédiés. À la longue, cela lui fera beaucoup d'ennemis mais il saura longtemps s'assurer une majorité en pratiquant assez cyniquement la corruption électorale, en distribuant des pots-de-vin et en octroyant des fonctions officielles à ses fidèles.

En fait, comme l'observe Macaulay, «Walpole gouverne par corruption, parce qu'il est alors impossible de gouverner autrement». L'immoralité n'est, du reste, pas signe de décadence. Loin de là. Réaction contre le rigorisme puritain, elle accompagne l'enrichissement trop rapide des classes aisées. Elle n'en est pas moins dénoncée avec vigueur par la plume de Swift (le *Voyage de Gulliver* date de 1726) et par le pinceau du peintre Hogarth.

La *pax britannica* dure dix ans. À l'époque, c'est beaucoup. Elle est jalonnée en 1725 par un changement d'alliances : l'empereur ayant signé un traité avec l'Espagne, la Grande-Bretagne rétablit l'équilibre par l'alliance hanovrienne avec la France, les Provinces-Unies, la Prusse et la Suède. Mais en 1731, Robert Walpole prend le risque de se réconcilier avec l'empereur et, partant, de s'éloigner de la France que le cardinal Fleury (1653–1743) a réussi à replacer sur le terrain de la grande politique internationale. Deux ans plus tard, la succession d'Auguste II au trône de Pologne déclenche une guerre européenne où se trouvent impliquées la France et l'Espagne, la Russie et la Pologne, l'Autriche, la Bavière, la Saxe et la Sicile. Au traité de Vienne (1738), le conflit tourne à l'avantage de Louis XV qui obtient pour son beau-père Stanislas Leczinski (1677–1766), roi éphémère de Pologne, le duché de Lorraine et le comté de Bar qui, après sa mort, reviendront à la France. Robert Walpole n'a quasi rien fait pour éviter à l'empereur d'Autriche une perte considérable de prestige.

C'est en dépit de sa répugnance à se mêler aux affrontements continentaux qu'il se voit contraint de déclarer la guerre à l'Espagne qui, pour lutter contre la contrebande des Britanniques dans ses colonies, se permet de fouiller les navires anglais naviguant dans ses eaux territoriales. Puis éclate, en 1740, la guerre de Succession d'Autriche.

À la mort de son père Charles VI, la jeune Marie-Thérèse (1717–1780) est montée sur le trône. Cette succession était garantie par la Pragmatique Sanction de 1713 mais la Prusse et la France, qui l'ont signée, s'empressent de se jeter sur les territoires habsbourgeois. En revanche, la Grande-Bretagne tient ses engagements ; elle promet des subsides et des troupes à Marie-Thérèse aux abois.

De toute évidence, Robert Walpole n'est plus l'homme de la situation. Les fureurs de la guerre lui déplaisent alors que les Anglais réclament une politique extérieure plus énergique, plus enthousiasmante que celle menée au nom du *common sense*. Il offre sa démission à George II en janvier 1742. L'heure est au «réveil national» incarné, depuis plusieurs années aux Communes, par William Pitt (1708–1778) qui joint à ses dons de politique ceux d'un grand acteur, habile à planter le décor de ses tirades pathétiques à la tribune de la Chambre. Aussi Henry Pelham (1696–1754), le nouveau Premier Ministre de Georges II, fait-il une place à celui que le peuple surnomme flatteusement le *Great Commoner*. Il lui confie le poste de payeur général de l'armée qui, auparavant, a enrichi plus d'un titulaire. Mais, loin de s'enrichir, William

Pitt surprend tout le monde par sa scrupuleuse honnêteté; il verse à l'État les intérêts sur les sommes importantes qu'il a entre les mains et refuse toute commission sur les emprunts.

Pendant ce temps-là, la Grande-Bretagne connaît des jours difficiles; elle ne remporte de véritable succès qu'en Allemagne, notamment à la bataille de Dettingen où le roi George II conduit lui-même ses troupes. Au début de 1744, le Royaume-Uni ne doit qu'à une providentielle tempête d'échapper au débarquement d'un corps expéditionnaire français. L'année suivante, la Grande-Bretagne et la France étant officiellement en guerre, le maréchal Maurice de Saxe (1696–1750) bat l'armée britannique à Fontenoy. En cette même année 1745, Charles-Édouard (1720–1788), le petit-fils de Jacques II Stuart, venu de France, débarque en Écosse et y forme une armée de Highlanders. Il tente de marcher sur Londres pour y renverser la dynastie hanovrienne. Quelques troupes, rappelées en toute hâte, l'empêchent de dépasser Derby. Il s'enfuit en France et disparaît définitivement de l'histoire d'Angleterre. Mais on a eu chaud!

Au cours de la guerre de Succession d'Autriche, succès et revers s'équilibrent, en particulier au Canada et aux Indes où s'affrontent les deux compagnies rivales. La lassitude gagne les belligérants. La guerre n'a été glorieuse pour personne. La paix d'Aix-la-Chapelle ne l'est pas davantage en 1748. Elle ne satisfait personne. Frédéric II (1712–1786) conserve la Silésie tandis que Louis XV restitue les Pays-Bas à Marie-Thérèse d'Autriche; le roi de France a fait la guerre pour le roi de Prusse. Nul ne conteste plus l'héritage des Habsbourg en faveur de Marie-Thérèse dont l'époux François I^{er} (1708–1765) est devenu empereur. La Grande-Bretagne et la France se restituent mutuellement les territoires coloniaux qu'ils ont occupés durant la guerre.

Il apparaît très vite que la paix d'Aix-la-Chapelle n'est qu'une trêve fragile. En Inde, les Français poursuivent leur politique d'intervention dans les rivalités locales et en profitent pour se faire concéder des territoires. Au Canada, ils entreprennent la construction d'une série de forts le long de la vallée de l'Ohio, affluent du Mississippi. De leur côté, les Anglais s'emparent de trois transports français de troupes pour le Canada et de plus de trois cents navires marchands avec leurs 8000 matelots.

Au mois d'août 1755, Marie-Thérèse d'Autriche, obsédée par une guerre de revanche contre Frédéric II, s'aventure à offrir les Pays-Bas à Louis XV. Celui-ci refuse par peur des complications mais la Grande-Bretagne déduit de cet essai de marchandage qu'elle ne peut compter sur l'impératrice pour protéger le Hanovre, possession personnelle du roi George II. En janvier 1756, elle conclut avec Frédéric II l'accord de Westminster, ce qui force la France au traité de Versailles, signé le mois suivant, avec l'Autriche..

Ce spectaculaire renversement des alliances, renforcé par l'entente entre l'Autriche, la Russie, la Saxe et la Suède, entraîne Louis XV à s'engager à fond dans une guerre continentale qui traîne en longueur.

C'est exactement ce que souhaite William Pitt, devenu secrétaire d'État aux Affaires étrangères, nanti de pleins pouvoirs qui en font l'équivalent du Premier Ministre Thomas Delham (1693–1768).

Sans totalement négliger le soutien à Frédéric II qui, après quelques échecs, a remporté les victoires de Rossbach et de Leuthen, le héraut du «réveil national» concentre ses efforts sur l'accroissement de l'empire colonial britannique par la maîtrise des mers. Soutenu par l'opinion publique, il réussit à faire voter trente-sept millions de livres de crédits, entre 1758 et 1760. Au Canada, les 60 000 hommes commandés par James Wolfe (1727–1759) l'emportent sur les

10 000 Français du marquis de Montcalm (1712–1759). Québec tombe en 1759, Montréal en 1760. En Inde, les Anglais de Robert Clive (1725–1759) tirent parti de l’impopularité de Lally-Tollendal (1702–1766). Ils l’assiègent à Pondichéry qui se rend en 1761. Le 10 février 1763, le traité de Paris sanctionne l’effondrement du premier empire colonial français; la Grande-Bretagne accède au rang de première puissance maritime et coloniale. Cinq jours plus tard, le traité d’Hubertsbourg consacre, en Europe continentale, la puissance grandissante de la Prusse de Frédéric II.

C’est le triomphe de la politique menée par William Pitt. Un triomphe qui eût été plus total encore si son principal artisan n’avait pas été contraint de démissionner en octobre 1761. George III (1738–1820) qui avait succédé à son grand-père, désirait la paix et ne tolérait guère le pouvoir énorme que s’était arrogé William Pitt. Il avait convaincu les membres du Conseil de mettre un frein à l’expansion britannique. William Pitt en avait tiré la conclusion qui s’imposait.

3.1.5. L’oligarchie britannique

Lors de la révolution de 1688–1689, l’Angleterre a donné le modèle d’un pays choisissant son souverain et lui imposant, à cette occasion, le respect des libertés anciennes. Par surcroît, la Déclaration des Droits a défini, avec l’accord de Guillaume III et de Mary, les règles d’un partage des pouvoirs entre le Parlement et l’Exécutif. Jusqu’à la mort de George II en 1760, le système a fonctionné le plus souvent au détriment du pouvoir royal et à l’avantage de personnalités politiques s’appuyant sur la Chambre des Communes.

La stabilité de cet équilibre sans équivalent en Europe ne pouvait que frapper d’admiration les visiteurs et voyageurs en quête d’un modèle de société autre que celui de la monarchie absolue de droit divin. Mais il saute aux yeux qu’à la charnière des deux siècles, la Grande-Bretagne ne ressemble guère à une véritable démocratie parlementaire. Elle s’inscrit encore clairement dans la rationalité politique d’une oligarchie.

Certes le Parlement vote les budgets, les impôts, et autorise les éventuelles levées de troupes mais il ne représente pas la masse des sujets de sa Majesté. Tout au plus est-il le reflet de la classe aisée. Les 220 membres à vie de la Chambre des Lords sont héréditaires ou nommés par le roi. Quant aux 558 députés de la Chambre des Communes, ils sont désignés par environ 4 000 électeurs. En tout et pour tout. Dans les comtés, seuls votent les propriétaires fonciers; dans les bourgs, certaines catégories de bourgeois. De grandes villes, nées du développement économique du pays, ne figurent pas sur la très ancienne liste des bourgs; elles ne sont donc pas représentées alors que certains bourgs détiennent encore l’attribution de sièges. C’est ainsi que 480 membres de la Chambre des Communes sont élus par des collèges électoraux de moins de cent personnes. L’Old Sarum, par exemple, a deux députés pour cinq maisons! Dans ces conditions, la corruption transforme les campagnes électorales en distribution de mets et de vins, voire d’argent sonnante et trébuchant. Les whigs et les tories pratiquent les uns et les autres, lorsqu’ils sont au pouvoir, la formation de clientèles en dotant leurs fidèles d’emplois, de charges et de prébendes diverses. Le scandale n’éclate qu’en cas d’abus criant.

Trois groupes sociaux perméables composent l’oligarchie qui domine la politique: l’aristocratie proprement dite, la gentry et la City.

Les quelque cent cinquante familles de l'aristocratie anglaise se comportent tout autrement que la noblesse française. Elles occupent évidemment d'importantes fonctions dans l'appareil administratif du royaume, mais elles cherchent aussi à s'enrichir par les revenus croissants de leur patrimoine foncier, l'exploitation des mines, la participation aux sociétés par actions, la spéculation financière, etc... Ajoutant les avantages de la grande fortune au prestige de lignées souvent multiséculaires, les aristocrates mènent grand train dans leurs châteaux quand ils y résident mais, surtout, dans leurs hôtels à Londres où se succèdent réceptions, bals et concerts.

La gentry, elle, domine la vie rurale et en assure la stabilité. Elle n'hésite pas à participer à des exploitations minières ou manufacturières mais se préoccupe surtout de ses terres. La vie londonienne ne l'intéresse guère, sauf s'il s'agit d'un membre du parlement. Dans la journée, le *squire* vit comme ses paysans, travaille comme eux et profère les mêmes gros mots. En revanche, le soir, il revêt son habit à boutons d'argent et coiffe sa perruque avant de s'asseoir devant une table bien garnie autour de laquelle ont pris place ses voisins et amis. Depuis le traité de Méthuen, il n'est guère de fins de repas sans passage répété des carafes de porto. On en boit beaucoup, encore que l'ivrognerie soit moins répandue qu'on ne l'a prétendu au XIX^e siècle.

Au temple, le *squire* et sa famille ont, bien entendu, leur banc réservé. Le manoir et le presbytère ont, d'ailleurs, partie liée pour encadrer la masse paysanne. Celle-ci ne s'en plaint pas. Pas plus qu'elle ne se plaint de la justice par le châtelain, lorsqu'il exerce la fonction de juge de paix. C'est qu'il s'y entend à assouplir les lois et à comprendre les intérêts des paysans, bouviers et bergers. S'il traite comme de redoutables criminels les vagabonds et les braconniers qu'arrête le *constable* villageois, c'est avec le consentement de tous.

Après la révolution de 1688, l'aristocratie a incontestablement retrouvé et renforcé sa puissance d'antan et la gentry n'a rien perdu de son influence locale. Le fait nouveau le plus impressionnant réside dans la croissance, en nombre et en pouvoir, du monde marchand et financier de la City. Impossible pour le roi, le gouvernement et le Parlement de négliger ses intérêts.

On trouve les grands noms du monde des affaires — les Turner, Chiel, Lynn, etc... — dans l'East India Company, à la Banque d'Angleterre, fondée en 1694, au Board of Trade qui remplace, depuis 1698, le Conseil du Commerce et des Plantations, et dans les grandes entreprises industrielles qui se constituent. Leur capitalisme est, à la fois, bancaire, industriel et commercial. Leurs bases d'activité ne se limitent pas à Londres et à sa Bourse. Depuis Hull, les marchands trafiquent avec la Baltique et les ports des Provinces-Unies, depuis Bristol et Liverpool, ils développent un réseau d'importations et d'exportations avec le monde entier. Le gouvernement leur facilite la tâche en truffant ses grandes ambassades à Paris, à Rome, à Bruxelles et à Vienne, d'un personnel spécialisé s'intéressant à la vie économique en général, au mouvement des hommes d'affaires et des marchands, en particulier.

À Londres et dans les châteaux qu'ils ont acquis dans les comtés, les grands hommes de la City mènent un train de vie aussi éblouissant que celui des aristocrates. Eux aussi ont leurs clientèles; elles sont composées de petits négociants, de marchands, d'armateurs, d'assureurs, de changeurs et autres intermédiaires, tous très sensibles aux aléas de la guerre et de la paix, aux progrès de la colonisation et, bien sûr, aux mésaventures de la spéculation. Ensemble, ils forment un groupe de pression redoutable et redouté.

Sous l'oligarchie, la masse, soixante-dix fois plus nombreuse que les quelque 18 000 familles dominantes, apparaît plus hétéroclite qu'aux siècles précédents. Placée sous la dépendance

temporelle de la petite noblesse terrienne et la sujétion spirituelle des pasteurs de l'Église établie, la population rurale demeure très stable malgré certaines modifications de propriété et de mode de vie, introduites par la révolution agricole en cours.

La population citadine — du moins celle qui exerce un métier — connaît une aisance réelle qu'elle doit à la prospérité commerciale du pays. Selon Daniel Defoe, peu enclin à l'indulgence, John Bull mange mieux qu'à sa faim, boit de l'excellente bière et habite une maison confortable. Ses vêtements sont de bonne qualité et les semelles de ses souliers sont en cuir et non plus en bois. La tête près du bonnet, arrogant même, il n'hésite pas à manifester ses opinions. Ce qu'il peut faire sans ménagement et en toute liberté, faisant ainsi le jeu des puissants de la City dont il est inconsciemment solidaire.

Tout autre est le sort des anciens campagnards errant dans les villes à la recherche d'un emploi, des manœuvres travaillant irrégulièrement dans les ports, des marins recrutés malgré eux lors des embarquements, des travailleurs forcés des *work houses*. Vivant dans des taudis, s'adonnant à la consommation de *gin* pour oublier leur misère, ils alimentent des bandes de voyous qui détroussent les voyageurs ou attaquent les passants dans les rues de Londres. Certains, parce qu'ils ne s'en prennent qu'aux riches, connaissent une certaine popularité ambiguë au début du XVIIIe siècle. C'est le cas de Jack Shoppard dont John Cay s'est inspiré pour son *Beggar's Opera*.

Quelques révoltes ont également lieu dans le Gloucestershire et le Herefordshire; néanmoins, dans les campagnes comme dans les villes, l'ordre établi ne court guère de danger véritable. Signe de santé: la population anglaise passe de 5 835 000 habitants en 1700 à 6 665 000 en 1760; elle atteindra 8 216 000 en 1790 et 15 000 000 en 1800.

3.1.6. La révolution agricole

Dans sa *Théorie générale de la population*, Alfred Sauvy a tenté de démontrer que l'accroissement de la population constitue un facteur essentiel de progrès. Avec raison, en ce qui concerne l'Europe de l'Ouest. La progression démographique favorise, en effet, l'indispensable mobilité professionnelle et géographique d'une main d'œuvre à très forte proportion de jeunes; elle augmente aussi les possibilités de coloniser les pays d'outre-mer et d'y créer un vaste marché.

Autre facteur qui joue à plein en Grande-Bretagne: la révolution agricole qui, par la hausse considérable de la productivité, étend les débouchés sur le marché intérieur, libère — mais pas immédiatement — de la main d'œuvre ainsi rendue disponible pour l'industrie et accroît les revenus agricoles dont une partie peut être investie dans d'autres activités. Selon E. L. Jones, «une production agricole qui augmente plus rapidement que la population» est une condition du succès de l'industrialisation. De son côté, Paul Mantoux a noté qu'au moment où paraît la grande industrie, l'agriculture moderne était fondée. «Il ne restait plus qu'à forcer les dernières résistances de la routine.»

Au départ de la révolution agricole anglaise, il y a l'offensive contre la dispersion de la terre paysanne et contre la propriété collective. Dans tout le pays, les villages comportent des *common fields*, vastes étendues non ou mal cultivées, dépendant du maître du manoir mais servant de terrain de pacage pour les bêtes des habitants. L'appropriation de leur usufruit par les lords ou

les *squires*, tout au long du XVIIIe siècle, favorise considérablement une exploitation plus intense des terres agricoles.

S'y ajoute, à la même époque, la multiplication des «enclosure acts» qui prescrivent la clôture des champs et pacages. Le système avantage la gentry et les gros tenanciers; il joue contre les petites gens qui, n'ayant pas les moyens d'ériger des clôtures, se trouvent contraints de céder leurs terres. Il en résulte un processus de remembrement qui se poursuivra jusqu'au XIXe siècle.

À l'instar de l'agriculture dans les Provinces-Unies et dans les Pays-Bas, l'agriculture anglaise bénéficie de nouvelles formes de l'utilisation des sols, de leur amendement et marnage, de l'élimination des jachères par la rotation des cultures, de l'élevage plus intensif — source utile d'engrais — de la répétition des labours, de l'assèchement et du drainage des marais. Plus de trois cent mille hectares sont gagnés à la culture. On peut, en outre, estimer à environ 25 pour cent l'augmentation de la production *per capita* en blé, houblon, chanvre et colza. Le poids moyen des bœufs vendus sur le marché de Smithfield est de 370 livres au début du XVIIIe siècle; il sera de 800 livres en 1795.

3.1.7. Les prolégomènes de la révolution industrielle

La croissance commerciale et coloniale de la Grande Bretagne, pendant la première moitié du XVIIIe siècle, est continue. Sa puissance maritime a définitivement supplanté les Provinces-Unies. Ses chantiers navals se sont multipliés non seulement à Londres où ils s'étendent jusqu'à Greenwich mais aussi à Bristol, proche des mines du pays de Galles, à Liverpool et, plus timidement, à Glasgow. Protégé par les actes de navigation qui datent de Cromwell et de Charles II, le grand commerce extérieur concerne tous les continents. Le trafic de réexportation de produits, bruts ou transformés, représente encore, vers 1730, les quatre cinquièmes des exportations anglaises. Par après, les exportations vers les treize colonies d'Amérique du Nord et vers les Caraïbes ne cessent de croître à la faveur du développement rapide de la population.

Si l'industrie cotonnière, dont la matière première est entièrement importée, joue un rôle moteur parmi les manufactures britanniques, c'est, en grande partie, parce qu'elle dérive du commerce colonial. On a voulu imiter les calicuts indiens et fournir à une clientèle grandissante des tissus légers, bon marché, lavables, convenant aux sous-vêtements et aux vêtements d'été ou des pays chauds.

Le progrès technique s'imposait dans ce secteur. Il ne tarde pas. La navette volante, inventée en 1733 par John Kay, permet de tisser des pièces de coton ou de drap de la dimension que l'on souhaite, alors qu'auparavant, la largeur était à celle des deux bras étendus du tisserand. La production est multipliée par quatre.

Très vite apparaît alors le décalage entre les capacités du tissage et celles du filage. Vers 1738, John Wyatt, en collaboration avec Lewin Paul, invente une machine remplaçant la quenouille et le rouet mais aucune innovation ne survient dans l'immédiat. Il faut attendre la *Spinning-Jenny* que John Hargreaves crée en 1767, pour que s'organise la réponse adéquate au défi des besoins de consommation.

Les transformations techniques de la métallurgie suivent le même rythme que celles de l'industrie textile. Les unes et les autres ne reposent encore sur aucune base scientifique; elles

sont le fruit de l'ingéniosité personnelle d'individus isolés. En 1709, Abraham Darby I qui avait construit une fonderie à Coalbrookdale, dans cette région d'Écosse qui renferme, à la fois, du minerai de fer et du charbon, met au point la transformation du charbon en coke. Il réalise ainsi la distillation de la houille que Dudley avait envisagée, un siècle plus tôt. Son fils Abraham Darby II recueille, en 1735, la première coulée de fonte obtenue sans l'intermédiaire du charbon de bois.

En 1740, l'amélioration des hauts fourneaux par l'horloger Benjamin Hautsman, s'avère décisive pour la qualité de l'acier britannique. À la mort d'Abraham Darby I, les hauts fourneaux de la firme livraient environ 600 tonnes de fonte par an; à la mort de son fils, ils en donnent 10 000. En 1791, 90 pour cent de la production britannique de fonte se feront au moyen du coke.

L'extraction du charbon s'en trouve évidemment accrue; elle passe d'environ deux millions et demi de tonnes en 1700 à quatre millions de tonnes en 1750 pour atteindre dix millions en 1800. Depuis 1712, la pompe à vapeur (dite alors «pompe à feu»), mise au point par Thomas Newcomen, fonctionne efficacement pour l'assèchement des houillères et contribue à la croissance de la productivité.

Et déjà se manifestent les premiers signes de la folie des canaux qu'ont fait naître les exigences du trafic. En 1755, le canal latéral à la rivière Sankay débouche dans la Mersey; il précède de six ans le canal que fait creuser le bien nommé duc de Bridgewater pour relier à Manchester les houillères de Worsley: 11 kilomètres de voies d'eau, qui entraînent une baisse de 50 pour cent du prix du charbon à Manchester.

Ainsi démarre avec force, dans un contexte de croissance économique générale, le changement du rythme de production que l'on appellera la révolution industrielle.

3.1.8. Le mouvement des idées politiques et économiques

La mise en place du régime politique issu de la «bloodless revolution», le développement de l'économie et son ouverture sur la plus vaste unité d'échange qui soit au monde s'accompagnent d'un important mouvement des idées.

Dans l'obtention du large consensus sur les acquis de la révolution de 1688, les traités de John Locke (1632–1704) ont joué un rôle non négligeable. Ce médecin passé de la Royal Society à la politique avait été contraint par les Stuart à cinq années d'exil dans les Provinces-Unies. Il y avait admiré le modèle de société et découvert la pensée politique de Spinoza (1632–1677), philosophe de la liberté de conscience, d'opinion et d'expression.

Lorsque John Locke revient en Angleterre sur les pas de Guillaume d'Orange et de Mary, il s'attache à combattre la théorie de Thomas Hobbes (1588–1679) justifiant l'absolutisme par la nécessité d'éviter la guerre civile. «La liberté naturelle de l'homme, écrit-il dans son *Essai sur le gouvernement civil*, c'est de ne reconnaître aucun pouvoir qui lui soit supérieur, de n'être soumis à la volonté ou à l'autorité législative d'aucune personne et de n'avoir que la seule loi naturelle comme règle. La liberté de l'homme vivant en société, c'est de n'être assujéti qu'au seul pouvoir législatif établi d'un commun accord dans l'État, et de ne reconnaître aucune autorité, ni aucune loi en dehors de celles que crée ce pouvoir, en vertu de la mission qui lui est confiée...

«Dès que cesse la loi, la tyrannie commence s'il y a transgression au détriment d'autrui. Dès lors, toute personne au pouvoir qui abuse de l'autorité concédée par la loi et utilise la force dont il est nanti pour imposer aux sujets des obligations non prévues par la loi, cesse d'être un magistrat. Et puisqu'il agit sans autorité légitime, on est en droit de lui résister comme à tout homme qui empiète par la force sur les droits d'un autre.»

Dans le prolongement de l'action contestataire de la secte des *Levellers*, remuante sous Cromwell et la Restauration, John Locke prend la défense de la propriété privée. «Le droit de propriété fondé sur le travail, affirme-t-il, l'emporte sur la possession commune de la terre. Le fait est moins étrange qu'il peut le paraître à première vue, car c'est le travail qui établit une différence de valeur entre les choses.»

Faut-il le dire? Quand dans son *Essai sur l'entendement humain*, John Locke prône la supériorité du Législatif sur l'Exécutif, et la délégation des pouvoirs par le peuple, il ne tient pas des propos de démocrate. Pour lui, le peuple anglais, c'est la noblesse, le clergé, la gentry et la City, c'est-à-dire l'oligarchie au pouvoir depuis 1688.

Sur le plan des idées économiques, la cible des penseurs anglais est le mercantilisme qui assimilait la richesse privée à la richesse publique. À peu près en même temps que la publication des écrits posthumes du banquier Richard Cantillon (1697–1734) qu'inquiétait l'avenir des nations enrichies par le commerce avec l'étranger, le philosophe David Hume (1711–1776) souligne dans ses *Discours politiques* «l'avantage du commerce avec l'étranger, du point de vue de l'augmentation de la puissance de l'État, aussi bien que des richesses et du bonheur des sujets». Selon lui, ce commerce «augmente la quantité de travail dans la nation et le souverain peut orienter la part jugée nécessaire vers le service de l'État». Mais, d'une manière contradictoire, il soutient qu'une société devenue riche «peut sans problème majeur perdre la plus grande partie de son commerce extérieur et cependant demeurer une nation grande et puissante», parce que les riches auront toujours des désirs à satisfaire et qu'il en résulte un développement illimité de la demande des biens. Il estime, en outre, que l'abondance de la monnaie n'est pas la cause de la baisse du taux d'intérêt, puisque celle-ci dépend de l'ampleur des profits réalisés dans le commerce et l'industrie. Il n'y a donc pas lieu, pour l'État, d'intervenir en faveur du développement des exportations et d'un excédent de la balance commerciale.

Les idées de David Hume se retrouvent, sous une forme satirique dans la célèbre *Fable of the Bees, or private vices, public benefits* de l'écrivain Bernard de Mandeville (1670–1733). Et bien que parfois confuses, elles exerceront une grande influence sur les thèses du libéralisme économique qu'Adam Smith (1723–1780) exposera dans ses *Recherches sur la Nature et les Causes de la Richesse des Nations*, publiées en 1776.

3.2. Le modèle français

À l'opposé du modèle anglais de société, instauré en 1688–1689, le modèle français demeure, d'une manière quasi continue, celui d'une monarchie absolue de droit divin. Sa version louisquatorzième s'est construite à partir de la mort du cardinal Mazarin en 1661.

Le roi de France ne doit de comptes à personne sur terre; il n'est responsable que devant Dieu. Il décide tout dans tous les domaines. «La décision a besoin d'un esprit de maître», estime Louis

XIV, qui précise dans ses *Mémoires pour l'instruction du Dauphin* : «J'étais résolu à ne prendre point de premier ministre, et à ne pas laisser faire un autre la fonction de roi pendant que je n'en aurais que le titre. Mais, au contraire, je voulus partager l'exécution entre plusieurs personnes afin d'en réunir toute l'autorité en la mienne seule.»

Ces personnes — conseillers et ministres — il les choisit non pas dans la noblesse dont il se méfie mais parmi les bourgeois, parce qu'ils n'ont pas d'autorité par eux-mêmes. «Je crus, affirmera-t-il plus tard, qu'il n'était pas de mon intérêt de choisir des hommes d'une qualité plus éminente, parce qu'ayant besoin sur toute chose d'établir ma propre réputation, il était important que le public connût, par le rang de ceux dont je me servais, que je n'étais pas en dessein de partager avec eux mon autorité, et qu'eux-mêmes, sachant ce qu'ils étaient, ne connussent pas de plus hautes espérances que celles que je leur voudrais donner.»

Placé au cœur de toutes les décisions, Louis XIV a organisé l'administration du royaume de manière telle que ses collaborateurs n'ont de rapport suivi qu'avec lui seul. Il y a ni solidarité ni information entre les ministres. Tout au plus, une certaine coordination est-elle assurée par le «Conseil d'en haut», ainsi nommé parce qu'il siège dans les appartements du roi, au premier étage du château de Versailles. Il ne comprend que trois personnes : le Contrôleur général des Finances dont la charge a été créée en 1665 pour Colbert (1619–1683), le Secrétaire d'État aux affaires étrangères et le Secrétaire d'État à la Guerre. Le rôle du Chancelier, survivance des Grands Officiers de la Couronne et théoriquement chef inamovible de la justice, ne cesse de diminuer. Il ne peut rien sceller que par le commandement de Louis XIV qui a, d'ailleurs, nommé à ses côtés un Garde des Sceaux, tout dévoué parce que révocable.

Quant au Conseil des Parties, il abonde en serviteurs du roi : trente Conseillers d'État et une centaine de Maîtres des Requêtes ; il exécute administrativement les décisions du roi et joue le rôle d'une haute Cour de Justice. Depuis la nomination de La Reynie (1625–1709) en 1667, un lieutenant de Police surveille et contrôle étroitement Paris.

Les Provinces ont encore à leur tête des gouverneurs mais ces grands seigneurs doivent se contenter du caractère honorifique de la fonction. Les bureaux de Versailles les ont, en effet, flanqués d'intendants, d'origine bourgeoise et révocables, chargés de veiller au bon fonctionnement de toutes les institutions de la généralité où ils sont «l'œil du roi». Ils le font non sans conflits fréquents avec les pouvoirs locaux mais avec une réelle efficacité.

Se souvenant de la Fronde, Louis XIV a voulu priver la noblesse de toute possibilité de comploter à nouveau. Il l'a attirée à la Cour et l'y fait participer au cérémonial du culte monarchique. Imposant, entouré d'un parc magnifique mais beaucoup moins confortable qu'une simple gentilhommière anglaise, le château de Versailles est essentiellement un instrument politique. Maintenus loin de leurs domaines, les nobles s'y ruinent à vouloir suivre le train fastueux de la Cour et en sont réduits à quêter pensions, places, voire le privilège de tenir le bougeoir pendant la cérémonie du coucher royal. Vivant en huis-clos, ils se perdent en coteries et intrigues dont Louis XIV tient à être informé pour mieux les attiser.

Des cérémonies compliquées régissent toutes les heures de la journée du souverain, depuis son lever jusqu'à son coucher. Nul n'ose s'en moquer sauf le duc de Saint-Simon (1675–1755) qui les décrit dans ses *Mémoires* avec une minutie proche de l'ironie.

Perché sur ses hauts talons qui compensent une taille médiocre, grandi par une perruque surélevée, Louis XIV compose toujours son attitude comme s'il devait paraître au théâtre. La Galerie des Glaces lui permet de se complaire en sa propre image. S'il n'était chrétien de

conviction, sinon de mœurs, il se croirait volontiers dieu. De ses courtisans, il exige davantage que le respect : la vénération. Princes de l'Église en tête, un véritable culte est, d'ailleurs, rendu à la personne du Roi-Soleil.

Si l'ennui prédomine à Versailles, à en juger par les lettres corrosives de la Princesse Palatine (1652–1722), les divertissements imaginés pour l'atténuer, sont éblouissants. Bals et mascarades se succèdent au bruit des grandes eaux du parc et des feux d'artifices. Lors des représentations de comédies et de ballets, le roi lui-même et quelques seigneurs montent volontiers sur la scène. Ce n'est pas du théâtre, c'est une liturgie à laquelle Molière et Lully prêtent le concours de leur talent. Créée en 1680 comme troupe royale, la Comédie française a pour tâche principale de monter un certain nombre de spectacles à Versailles.

Rares sont les aristocrates qui prennent le risque de ne pas paraître à la Cour. Certes, le prince de Condé (1621–1686) préfère vivre dans son château de Chantilly et Madame de Sévigné (1626–1696) en son domaine de Vitry, mais ils sont l'exception et, de toute manière, une quelconque opposition organisée est désormais hors de portée pour la noblesse.

Une certaine turbulence ne persiste que dans l'ordre judiciaire. Il est vrai que Louis XIV l'a heurté de front en signant une série d'ordonnances qui aggravent l'échelle des châtimens dans un pays où le respect des coutumes provinciales est traditionnel. Les Cours souveraines en général, le Parlement de Paris en particulier, ne s'inclinent qu'à contre-cœur. Ils attendent leur heure.

De toutes les tâches que s'est désignées Louis XIV, l'agrandissement du « pré carré du royaume » et l'établissement d'une hégémonie française sont celles qui l'exaltent le plus. Depuis 1677, Louvois a succédé à son père, Michel Le Tellier, au poste de Secrétaire d'État à la Guerre. L'année suivante, à la fin de la guerre contre la république des Provinces-Unies, l'armée française compte 279 000 hommes : elle est de loin la plus forte d'Europe.

Ambitieux et dépourvu de tout sentiment humanitaire, Louvois s'y entend à pousser Louis XIV à des guerres continuelles, déclarées et menées sans le moindre souci du droit. Jusqu'à la paix de Nimègue, en 1678, le roi semble invincible. Tout lui a réussi, néanmoins le « petit pays de boutiquiers » lui a tenu tête et l'a mis fréquemment en difficulté. La résistance des Provinces-Unies a démontré la fragilité de la politique hégémonique de la couronne française. En dépit des chants de victoire clamés par les thuriféraires au service de Versailles, c'est le début du déclin. Quelques succès font encore illusion, singulièrement la « réunion » de territoires étrangers jadis partie intégrante d'une seigneurie alors française : les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, une partie de l'Alsace et de la Flandre, tout le Luxembourg et Strasbourg. Mais si cette politique d'annexion par simple décision prétendument juridique, se réalise sans opposition militaire de l'Europe, c'est uniquement parce que celle-ci doit faire face à une invasion des Turcs. Une fois le danger ottoman définitivement écarté, la coalition européenne s'organise. Comme nous l'avons vu précédemment, l'Angleterre en est l'infatigable animatrice. De guerre en guerre, de traité en traité, la domination française s'effrite devant l'Europe dressée contre le Roi-Soleil.

3.2.1. L'insertion du mercantilisme dans l'absolutisme

L'échec progressif de la politique impérialiste de Louis XIV et celui de sa « guerre d'argent » sont d'autant plus parallèles qu'ils se répercutent l'un sur l'autre. Pour le conseiller dans la direction économique de son royaume, Louis XIV avait eu la main très heureuse. Surnommé le « bœuf de

labour» parce qu'il passait quinze heures par jour à son bureau, ou «La Nord» parce que sa froideur était glaciale, Jean-Baptiste Colbert (1619–1683) s'employa à appliquer en France les principes du mercantilisme qui avaient si brillamment réussi dans les Provinces-Unies et en Angleterre.

Son premier objectif était d'arrêter l'hémorragie du métal précieux. À cet effet, il proscrivit les importations de luxe et entrava celle des objets fabriqués. Il protégea les industries françaises existantes et celles qu'il créa ou encouragea à fonder, en chargeant les produits étrangers de droits d'entrée exorbitants. Les manufactures d'État, telle la fabrique de tapisseries et de meubles des Gobelins, et les manufactures royales comme la fabrique de glaces de Saint-Gobain, bénéficièrent de la liberté du travail, assurée contre les vieilles corporations, et de primes qui diminuaient le prix de vente des produits fabriqués.

Le commerce intérieur était encore assez faible, malgré le creusement du canal du Midi, terminé en 1681, mais Colbert croyait surtout à la nécessité absolue de développer le grand commerce. D'où la multiplication des unités de la marine marchande et de la marine de guerre, soutiens indispensables des compagnies de commerce dont l'activité se situait en Inde, en Amérique, au Sénégal et dans le Levant.

Protectionnisme et commerce extérieur ne suffisaient pas au renflouement des caisses de l'État. Depuis des années, les sujets non privilégiés du roi avaient beau payer des impôts relativement considérables, ceux-ci se volatilisaient avant même d'arriver au Trésor. Soixante-dix pour cent des impositions disparaissaient dans les poches de ceux qui avaient acheté la charge de les collecter. Jean-Baptiste Colbert s'efforça de mettre fin à ce vol organisé, fit condamner plus d'un fermier d'impôts et parvint à doubler les sommes entrant au Trésor. Mais, devenu deux fois plus riche, Louis XIV ne tarda pas à dépenser trois à quatre fois plus qu'auparavant pour satisfaire sa passion du faste à l'intérieur et son goût de la guerre à l'extérieur. Jean-Baptiste Colbert le mit vainement en garde contre les effets désastreux de ces folles dépenses. Il se fit vertement rabrouer, comme un serviteur impertinent. Dès lors, il ne lui restait plus qu'à recourir aux expédients traditionnels des ministres des Finances aux abois: les augmentations d'impôts, les emprunts, les loteries, les ventes de fonctions publiques.

Inséré dans le modèle de l'État absolutiste, le colbertisme se solda par un échec. Et pas seulement par la faute de Louis XIV. Fernand Braudel s'est demandé si l'une des raisons de l'insuccès ne résidait pas dans l'étendue relativement démesurée de la France, son gigantisme.

Sans doute, a-t-il écrit dans *Le Temps du Monde*, peut-on rêver d'une France qui n'aurait pas grandi aussi vite. Car son extension territoriale, bénéfique à plus d'un titre pour l'État monarchique et probablement pour la culture française et pour l'avenir lointain de notre pays, a fortement gêné le développement de son économie.

Les distances qui protégeaient contre les invasions ne facilitaient évidemment pas les échanges dans un pays encore essentiellement agricole. Mais à ce facteur, il convient d'ajouter le fait que la noblesse, malgré les exemptions accordées par le roi au commerce maritime, craint de déroger, que les marchands consacrent souvent leurs capitaux à l'achat de terres et de seigneuries pour se donner un statut social plus honorable, que la réputation financière de l'administration royale n'inspire aucune confiance.

Après la mort de Colbert, en 1683, le déséquilibre financier se creuse puis devient vertigineux; en 1715, la dette publique dépassera deux milliards de livres, soit l'équivalent de trois années de

recettes fiscales. Les industries étouffent dans l'armature des règlements et le grand commerce est paralysé par les guerres incessantes.

En 1707, Pierre le Pesant de Boisguillebert (1646–1714), lieutenant général du baillage de Rouen, propose de modifier l'assiette de la «Taille», en supprimant les exemptions des riches privilégiés et en créant un impôt sur les revenus de tous les biens. Son livre, *Le Factum de la France* est aussitôt interdit par un arrêt du Conseil du roi et lui-même exilé en Auvergne.

La même année, l'ingénieur militaire Vauban (1633–1707) suggère de remplacer les multiples impôts existants par une seule taxe payée par tous. Il décrit, en outre, «les armées de Traitants, Sous-Traitants, sangsues de l'État, dont le nombre serait suffisant pour remplir les galères, qui, après mille friponneries punissables, marchent la tête levée dans Paris, parés des dépouilles de leurs concitoyens, avec autant d'orgueil que s'ils avaient sauvé l'État.» Bien entendu, le livre de Vauban, *La Dîme royale*, est saisi et son auteur n'échappe aux ennuis personnels que par la mort, quelques jours après la condamnation de ses écrits.

En 1712, Boisguillebert donne à son nouveau livre le titre révélateur de *Testament politique du maréchal de Vauban*. Précurseur des théories libérales, il s'attaque au colbertisme et affirme que les conditions du relèvement de la production intérieure du royaume — et notamment et de sa production agricole — se résument dans l'abolition des réglementations du commerce et dans la liberté des marchés. Son plaidoyer ne trouve d'écho véritable qu'en Angleterre...

3.2.2. Le règne de l'intolérance

L'intolérance lui étant aussi naturelle que la hantise de la centralisation, Louis XIV entendait régenter l'Église romaine comme tous les autres Ordres du royaume. Il n'était pas seul à la vouloir : la tradition gallicane était bien ancrée en France. Les parlements soutenaient, d'ailleurs, la supériorité des conciles sur le pape.

Sur la suggestion de Colbert, le Roi-Soleil prit des ordonnances réglementant les entrées dans les couvents et interdisant les pèlerinages sans autorisation de l'évêque. Puis il étendit à toute la France le droit de régale qui permettait au Trésor royal de percevoir les revenus des évêchés entre le décès de son titulaire et l'installation du successeur. Le coup était direct. Les protestations parvinrent jusqu'à la curie romaine ; le pape Innocent XI (1611–1689) condamna la décision de Louis XIV. Celui-ci répliqua en convoquant une Assemblée du Clergé qui, à partir d'un projet de Bossuet, proclama les quatre articles de la Déclaration gallicane de 1682. Affichés dans toutes les paroisses, ils affirmaient que «le roi et les princes ne sont soumis par l'ordre de Dieu à aucune puissance ecclésiastique», soulignaient la supériorité des conciles sur le pape et confirmaient la légitimité des droits et libertés de l'Église de France.

Le conflit ne s'apaisa qu'en 1693, sous l'influence de Madame de Maintenon (1635–1719). Le roi désavoua les quatre articles de la Déclaration gallicane, en échange de la concession du droit de régale par le pape Innocent XII (1615–1700).

De toute évidence, Louis XIV avait voulu éviter le schisme au moment où il entendait régler définitivement le sort des protestants et celui des jansénistes. À l'extérieur, il ne répugnait pas à s'allier aux luthériens, aux calvinistes et autres hérétiques mais, en France, son totalitarisme n'admettait pas les différences de religion «défigurant l'État».

Depuis 1661, par rafales successives, les édits, arrêts et déclarations ont visé à marginaliser les protestants. Il y en a eu quelque deux cents et leur rythme s'est accéléré à partir de 1680. Cela va de la «défense de chanter les psaumes dans les rues, sur les places publiques et les promenades, et même dans les maisons, sinon à voix basse», jusqu'à l'interdiction aux Huguenots «de faire aucunes fonctions de médecins, chirurgiens et apothicaires». Le 1er juillet 1682 l'Assemblée du Clergé a lancé un «Avertissement pastoral... à ceux de la religion prétendument réformée pour les porter à se convertir et à se réconcilier avec l'Église.» Il est signifié avec solennité aux pasteurs et consistoires qui l'ont généralement écouté avec calme, froideur et fermeté. Avec inquiétude aussi, chez certains. Surtout à partir de mai 1685 et jusqu'en 1686, lorsque les intendants sont autorisés à loger les soldats chez les «religionnaires» aussi longtemps que ceux-ci refusent d'abjurer. C'est le temps des dragonnades et des conversions massives sous le signe de la peur. L'implacable Louvois apporte à Louis XIV des listes interminables de «nouveaux convertis». Cela flatte le Roi-Soleil qui, selon Saint-Simon, «avale ce poison à longs trait» et peut croire que le royaume a retrouvé l'unité religieuse. Dès lors, l'Édit de Nantes promulgué par Henri IV en faveur des protestants lui paraît désormais dépourvu d'objet. Sur base de cette illusion, à Fontainebleau, le 17 octobre 1685, voulant effacer «la mémoire des troubles, de la confusion et des maux que le progrès de cette fausse religion a causé au royaume» il révoque irrévocablement l'Édit de Nantes, qui n'était pas moins irrévocable.

Aux dragonnades s'ajoutent la destruction des temples, l'interdiction de toute manifestation culturelle, l'élimination des pasteurs qui refusent d'abjurer dans les quinze jours.

Les conséquences de la Révocation de l'Édit de Nantes s'avèrent très vite catastrophiques pour le royaume. Le bilan en a été établi par Vauban :

1. La désertion de quatre-vingts ou cent mille personnes de toutes conditions sorties du royaume, qui ont emporté avec elles plus de trente millions de livres de l'argent le plus comptant et
2. nos arts et nos manufactures particulières, la plupart inconnues aux étrangers, qui attireraient en France un argent très considérable de toutes les contrées de l'Europe ;
3. La ruine de la plus considérable partie du commerce ;
4. leurs armées de cinq à six cents officiers et de dix à douze mille soldats beaucoup plus aguerris que les leurs, comme ils ne l'ont que trop fait voir dans les occasions qui se sont présentées de s'employer contre nous.

En France même, du moins dans le Sud-Est et particulièrement dans les Cévennes et le Vivarais, les communautés de Huguenots se reconstituent et poursuivent leurs pratiques culturelles. L'intendant du Languedoc tente vainement de les pourchasser; il se heurte à une guérilla avantaagée par le relief accidenté du pays.

En 1702, l'abbé de Chayla, adversaire acharné des réformés, est assassiné à Pont-de-Montvert. C'est le signal de l'insurrection. À l'appel de bergers illuminés qui se prennent pour des prophètes, les «Camisards» commandés par des paysans et quelques gentilshommes, tiennent en échec les armées des maréchaux Montrevel et Villars dont les victoires sont plus apparentes que réelles. Versailles doit se résigner à la modération dans les contraintes. En août 1715, quelques jours avant la mort de Louis XIV, un Synode du Désert réunit dans la montagne les communautés protestantes reconstituées et affermiées par la persécution.

L'échec de la politique royale à l'égard de la seconde vague du jansénisme apparaît tout aussi flagrant. Depuis la fuite d'Antoine Arnauld (1612–1694) et le regroupement des religieuses au monastère des Champs, le mouvement a perdu le prestige littéraire que lui avaient donné Pierre Nicole (1625–1695) et Blaise Pascal (1623–1662), mais il a gagné des adeptes dans tout le clergé et dans les ordres enseignants — sulpiciens et oratoriens — qui ont repris la pédagogie de Port Royal.

En 1705, Louis XIV obtient du pape Clément XI (1649–1721) la bulle *Vineam Domini* qui condamne la doctrine janséniste. Mais, tout heureux de pouvoir manifester leur résistance au roi, les parlements refusent d'enregistrer la bulle pontificale tandis que la Sorbonne, au nom de la liberté gallicane, s'oppose à la condamnation du jansénisme. Furieux, Louis XIV chasse les dernières religieuses de Port-Royal et ferme le monastère avant d'en raser les bâtiments. Cette destruction ne règle rien. Au contraire ! Elle crée un vaste mouvement de sympathie pour les victimes de l'intolérance. Aussi bien, la nouvelle bulle pontificale *Unigenitus*, en 1713, a beau condamner les propositions d'inspiration janséniste, publiées par l'oratorien Pasquier Quesnel (1634–1719) dans ses *Réflexions morales sur le Nouveau testament*, elle se heurte d'emblée à l'opposition des évêques réunis autour du cardinal de Noailles (1651–1729), archevêque de Paris, à celle de la Faculté de Théologie et à celle du Parlement de Paris. Peu avant la mort de Louis XIV, le recours à un Concile national est envisagé mais le Régent se garde bien de réunir celui-ci.

3.2.3. L'éphémère polysynodie de la Régence

Le Parlement de Paris avait attendu son heure, Philippe d'Orléans (1674–1723) avait attendu la sienne. Dès le lendemain de la mort de Louis XIV, ils s'unirent pour réaliser une manière de coup d'État. Contre la volonté du testament royal, Philippe d'Orléans obtint que la régence ne fût pas exercée par un Conseil qu'il se contenterait de présider pendant la minorité de Louis XV ; le Parlement le nomma régent avec tous les pouvoirs d'un roi. En contrepartie, le Régent promit de pleinement rétablir le droit qu'avaient les membres du Parlement d'élever des objections aux édits royaux avant qu'ils ne fussent enregistrés.

Une nouvelle forme de gouvernement, la polysynodie, fut alors mise en place. Elle juxtaposait de petites assemblées, chargées de préparer les délibérations du Conseil de Régence et les décisions de Philippe d'Orléans : Conseils des Affaires étrangères, de la Guerre, des Finances, de la Marine, du Dedans et du Commerce. S'y ajoutait un Conseil des Consciences sur lequel le Régent s'appuya pour tenter de mettre fin aux querelles religieuses. Tous ces nouveaux conseils furent présidés par de grands noms de la noblesse traditionnelle. C'était, pour eux, une revanche éclatante, en apparence davantage qu'en réalité, sur la noblesse de second rang, la robe.

Mais la vie de la polysynodie fut éphémère. Non seulement parce que le Régent ne l'avait instaurée que pour s'assurer des alliés à l'heure cruciale de l'extension de ses pouvoirs mais aussi parce que les grands seigneurs, plus aptes à discuter de préséances que de problèmes difficiles, administrèrent la preuve de leur incompétence. En septembre 1716, Philippe d'Orléans mit fin à l'expérience de la monarchie aristocratique. Les Secrétaires d'État récupérèrent leurs attributions, les présidents des différents conseils furent appelés à siéger au Conseil de Régence — il s'agissait de ne pas trop les vexer — et Philippe d'Orléans reprit à son compte le modèle louisquatorzien de monarchie absolue.

Le Régent valait mieux que sa réputation. Certes, comme le regrettait sa mère, la princesse Palatine, il « avait un faible pour les femmes », participait aux mascarades équivoques de l'Opéra et organisait des parties plus que joyeuses dans les salons du Palais-royal, mais il était intelligent, cultivé et eut la sagesse de suivre les conseils du cardinal Dubois (1656–1723) sur le plan de la politique extérieure. Il eut, de surcroît, le mérite d'affronter la situation désastreuse de la France, laissée par Louis XIV à son successeur.

En dépit des résistances opposées par le Parlement et par les banquiers-traitants, il confia à l'Écossais John Law (1671–1729) la tâche surhumaine d'assainir les finances de l'État et de redresser l'économie du pays, en rompant résolument avec le colbertisme et en s'inspirant des réussites hollandaises et anglaises. En 1716, fut créée la Banque générale, à la fois, banque de dépôt et institut d'émission. Le succès fut immédiat : 96 millions de billets furent émis en deux ans et, signe de confiance, acceptés sur la place d'Amsterdam. L'année suivante, la Compagnie d'Occident fut fondée afin de stimuler la colonisation de la Louisiane ; son capital ayant été souscrit, elle se transforma, en 1719, en Compagnie des Indes orientales et occidentales. Celle-ci émit de nouvelles actions et, intégrée dans un « système » global, se lança dans les activités les plus diverses : la ferme des tabacs, la frappe des monnaies et le recouvrement des impôts.

Ni John Law ni *a fortiori* le Régent n'avaient prévu la furie de spéculation qui suivit. Attiré par une publicité excessive, le public se rua littéralement sur les actions dans l'espoir de bénéfices extraordinaires. En quelques mois, le prix de l'action passa de 500 à 20.000 livres. La princesse Palatine disait la vérité lorsqu'elle écrivait à Caroline de Galles que les princesses de sang et les duchesses s'aplatissaient devant Law pour lui arracher des actions et que des gens du commun accumulaient d'immenses fortunes. Parlant d'une ancienne fille d'honneur, elle notait : « Elle a gagné un million et est maintenant riche au lieu de pauvre. Elle achètera un de ces jours un beau domaine ».

Le paiement du premier dividende — à peine 1 pour cent — révéla la fragilité du « système ». Les spéculateurs les plus avisés s'empressèrent de revendre leurs actions et le discrédit gagna promptement les billets. On se bouscula dans la rue Quincampoix pour se faire rembourser en numéraire. Bien sûr, John Law avait émis beaucoup plus de billets que son encaisse. Le 17 juillet 1720, ce fut l'émeute. Brève mais violente. En décembre, John Law démissionna et se réfugia à Bruxelles.

Le caractère spectaculaire, voire rocambolesque, de la faillite du « système » Law ne doit pas faire oublier un certain nombre d'acquis. La dette publique qui écrasait la France se trouvait ramenée de 2,5 à 1,5 milliard de livres. Si un grand nombre de particuliers sortirent ruinés d'une aventure qu'ils avaient, somme toute, provoquée, l'ensemble de la population bénéficiait désormais d'un allègement très sensible de la charge fiscale. Une reprise économique s'esquissait, se traduisant par une hausse des prix et des revenus. En 1723, les bénéfices de la Compagnie des Indes atteignirent près de 10 millions de livres et, l'année suivante, l'action monta à environ 3000 livres.

Toutefois, la confiance en la monnaie fiduciaire était brisée. À l'inverse de l'Angleterre, la France se trouvait condamnée à utiliser, longtemps encore, comme seuls instruments la monnaie métallique et la lettre de change, ce qui devait retarder la croissance de son capitalisme commercial.

Si, après la clôture de l'éphémère polysynodie, le Régent a, dans l'ensemble, maintenu le modèle louisquatorzien de monarchie absolue, il s'en est distingué par l'atténuation de la

contrainte policière et la liberté critique. Celle-ci alimentait les conversations dans les nombreux salons, les discussions dans les académies et quelques écrits dont *Les Lettres persanes*, publiées en 1721, sans nom d'auteur. Dans cet ouvrage promptement célèbre, Charles-Louis de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu (1689–1755), magistrat au Parlement de Bordeaux, fait critiquer par deux Orientaux les mœurs et institutions européennes. Sur le ton libertin que le Régent a lui-même mis à la mode, l'auteur décrit, avec un plaisir non dissimulé, la vie oisive du séraïl hanté de créatures court-vêtues mais, aussitôt après, il fustige la curiosité frivole des Parisiens, les conversations aussi banales que brillantes de la société mondaine, la vanité des écrivains. Lorsque la satire passe aux situations politiques et sociales, le ton devient plus sec ; la raison raisonnable l'emporte sur la verve. Montesquieu souligne alors les incohérences et les contradictions des institutions, critique les rites religieux et les mœurs cléricales, la lâcheté des courtisans et l'absolutisme présenté comme un symptôme de dégénérescence.

Les Lettres persanes séduisirent par leur vivacité, leur style simple et clair, sans verbosité ni fioritures inutiles. Mais, comme l'a observé Robert Mandrou, «le savant magistrat bordelais n'a point bouleversé la vie politique et sociale du royaume ; un ouvrage tiré à quelques centaines d'exemplaires, dans un pays où les vingt millions d'habitants sont à 90 pour cent analphabètes (ce qui ne signifie pas sans culture, mais sans moyens de lire) n'a pu qu'exciter les passions d'une minorité.»

3.2.4. Louis XV

En 1723, Louis XV (1710–1774) fut déclaré majeur. Cette même année moururent le cardinal Dubois et le Régent. Le jeune roi avait 13 ans. Tout naturellement, son précepteur André de Fleury (1653–1743), ancien évêque de Fréjus, exerçait sur lui une influence plus forte que le Premier Ministre, le duc Louis de Bourbon. Vexé, celui-ci espéra assurer plus solidement sa carrière, en réalisant le mariage du souverain avec la princesse polonaise Marie Leczinska (1703–1768). Débordante de gratitude pour l'honneur qui lui était fait, la reine ne tarda pas à se montrer prête à jouer le jeu de son bienfaiteur. Fleury en fit habilement la remarque au roi. Cela suffit à entraîner la disgrâce du petit-fils du grand Condé.

À l'instar de Louis XIV, Louis XV notifia alors sa décision «de supprimer et d'éteindre le titre et les fonctions de premier ministre». Mais, en réalité, Fleury le fut pleinement de 1726 jusqu'à sa mort en 1743. Et le pape renforça sa position de fait en lui conférant le cardinalat.

Timide en apparence mais, comme l'observait Saint-Simon, «homme superbe et implacable», ayant la passion du pouvoir, le cardinal Fleury tenait en sainte horreur la guerre et le désordre. Il voulait la paix à l'extérieur des frontières et le calme à l'intérieur. Âgé de 73 ans à son entrée en fonction, il ne manquait ni de grandes idées ni de grands objectifs, mais il estimait que la France ne pouvait renouer avec la grandeur et la puissance qu'en évitant les aventures à l'extérieur et les dissensions intestines.

Dans tout le royaume, la prospérité rurale est frappante au début du règne de Louis XV. La production agricole s'est nettement accrue. Non point sous l'effet de techniques culturelles nouvelles — sauf pour la vigne — mais grâce au recul des terres en friche et des jachères. Aucune révolution agricole pareille à celle d'Angleterre, mais une montée des quantités qui,

jointe à la hausse des prix enregistrée dès la régence, enrichit les seigneurs et rentiers du sol. Les laboureurs y trouvent leur compte et les journaliers de meilleures chances de survivre.

L'essor commercial des villes est parallèle au progrès agricole. Il est dû à la multiplication des foires et au développement des ponts et chaussées sous l'impulsion de François d'Ormesson, intendant des finances.

S'appuyant sur une extension du réseau bancaire et reprenant certaines idées de John Law, le gouvernement français favorise, à partir de la Compagnie des Indes, le commerce extérieur et, plus particulièrement, le commerce colonial.

Quant aux manufactures et à l'artisanat, s'ils ne bénéficient d'aucune innovation technologique notable, ils n'en prospèrent pas moins dans le domaine de l'industrie de luxe : carrosserie, armes de chasse, ameublement, textiles.

Enfin, par la création d'une Ferme générale, préfiguration d'un organisme para-étatique, le cardinal Fleury assure un rendement accru des impôts indirects. De sorte que le budget de l'État se trouve en équilibre. En 1739 et 1740, il se solde même par un excédent des recettes. Mais la Guerre de Succession d'Autriche compromet ce redressement et fait réapparaître les déficits d'antan. Mêmes causes, mêmes effets.

Lorsque, dès le début de ses fonctions, le cardinal Fleury entreprend de terminer enfin le long combat entre les jansénistes et les jésuites, il n'est mû par aucun sentiment religieux de nature dogmatique. Ce qui l'inquiète, c'est la collusion du jansénisme ecclésiastique et du Parlement ainsi que les risques qu'elle fait courir à la paix civile. Quelques déplacements et arrestations donnent rapidement à Louis XV l'impression que le jansénisme ecclésiastique est mâté et qu'il peutvinculer le jansénisme laïc du Parlement. Le 24 mars 1730, il proclame l'*Unigenitus* loi d'État. Comme prévu, la majorité du Parlement s'insurge contre la déclaration royale. Il s'en suit une agitation qui se prolonge pendant plus de deux ans. Elle ne s'apaise définitivement que le 4 décembre 1732, lors d'une audience de Louis XV, au cours de laquelle le Président proteste de la soumission du Parlement. Mais les inquiétudes des parlementaires demeurent face à l'opportune unification judiciaire entreprise par le chancelier d'Aguesseau (1668–1751), qui bat en brèche leur souveraineté. Et, pour conserver leurs privilèges, ils n'hésiteront pas à se présenter pour ce qu'ils ne sont évidemment pas : les représentants de toute la population du royaume.

Le cardinal Fleury aurait voulu maintenir la paix à l'extérieur mais il ne put empêcher Louis XV d'intervenir en faveur de son beau-père Stanislas Leczinski dans la Guerre de Succession de Pologne, puis à faire alliance avec Frédéric II dans la querelle successorale ouverte par la mort de l'empereur Charles VI (1685–1740).

Pendant que se déroulait cette guerre « pour le roi de Prusse », le cardinal Fleury s'éteignit, le 29 janvier 1743. Louis XV entendait rester seul à la barre. Contraint de signer en 1748 le traité d'Aix-la-Chapelle, qui l'obligeait à évacuer les Pays-Bas envahis et occupés par ses troupes, il crut pouvoir redorer son blason par un renversement d'alliances mais, dans la guerre coloniale au Canada et en Inde, les Britanniques l'emportèrent sur les Français. Les années noires du règne commençaient pendant que Voltaire, Jean-Jacques Rousseau et les philosophes de l'*Encyclopédie* portaient des coups de plus en plus durs à l'idéologie qui soutenait le modèle louisquatorzien de l'Ancien Régime. À la contestation qui gagnait du terrain s'ajoutaient les revendications des bourgeoisies montantes, enrichies par le commerce, bientôt nourries de la lecture du *Contrat social* et du *Discours sur l'inégalité*.

3.3. Les différentes versions du despotisme éclairé

Le modèle du despotisme éclairé a longtemps fait illusion au XVIII^e siècle. Sans doute parce que des philosophes français qui ne parvenaient pas à se faire écouter dans leur propre pays, furent accueillis à bras ouverts dans les Cours de Moscou et de Potsdam. Flattés de pouvoir converser et correspondre avec de puissants souverains, convaincus de jouer un rôle dans le remodelage des structures sociales et politiques, ils en oublièrent les réalités d'un pouvoir souvent plus absolu que celui qu'ils dénonçaient en France.

3.3.1. L'esquisse de la version russe

En Russie, le despotisme éclairé connut son apogée sous le règne (1762–1796) de Catherine II, correspondante assidue de Voltaire, Diderot, d'Alembert, Madame de Geoffroy et de Melchior Grimm. Mais, en fait, la Sémiramis du Nord fut la continuatrice de la politique de puissance menée par Pierre le Grand (1672–1725).

La relative modernisation de la Russie, son ouverture à l'Occident, la centralisation administrative, le renforcement d'une armée qui atteignit 200.000 hommes, la suppression de la Douma des boyards sont l'œuvre du fondateur de Saint-Petersbourg. La tradition des répressions sanglantes aussi.

Bien que le tsar eût séjourné en Angleterre, en France, dans les Provinces-Unies et dans les Pays-Bas où il avait étudié différentes techniques dont celle de la marine, il était demeuré un demi-barbare, organisateur d'orgies au milieu de ses bouffons et de ses nains.

Plus éclairée fut sa fille Élisabeth Petrovna (1741–1762). Ne fonda-t-elle pas successivement l'Académie des Sciences, l'Université et l'Académie des Beaux-Arts de Moscou ? Elle ne mit pas un terme au servage — c'était impensable — mais, du moins, abolit-elle l'usage de la torture et la peine de mort. À la quarantaine d'établissements industriels créés à l'initiative de son père, elle en ajouta une cinquantaine. L'Oural et d'autres régions minières produisaient désormais assez de fer pour couvrir les besoins de la Russie et alimenter les usines d'armement de Toula, fondées par un Hollandais au début du siècle.

Très sensible à l'influence française qu'elle jugeait plus féconde que l'allemande, Élisabeth Petrovna adorait les toilettes à la mode de Paris, la littérature et le théâtre, notamment celui de Serigny.

Les chemins étaient donc tracés au despotisme éclairé lorsque, après quelques avatars, Catherine II s'empara du pouvoir en destituant puis exécutant son mari Pierre III (1728–1762).

3.3.2. Une «Landmutter» en attendant Joseph II

Le despotisme éclairé, version danubienne, ne date que du règne de Joseph II (1741–1790). Toutefois, la mère de l'Empereur-sacristain, Marie-Thérèse (1717–1780) pratiqua avec une belle obstination l'un des volets majeurs de ce mode de gouvernement : le développement étatique. L'autre volet, l'*Aufklärung* des philosophes, avait le don de l'irriter chez son fils.

Jolie femme menacée par l'embonpoint, germanique de formation mais frottée d'une culture française, l'impératrice jouissait d'une grande popularité depuis sa résistance impavide aux ambitions de Frédéric II; elle était désormais la *Landsmutter*, la mère du pays.

Aussitôt après la signature de la paix d'Aix-la-Chapelle (1742), elle entreprit la réorganisation des pays sur lesquels elle régnait enfin sans contestation. Et elle eut la sagesse de répartir géographiquement les pièces de la mosaïque. D'une part, les États héréditaires — Autriche, Carinthie, Carniole, Bohême, Burgau et Vorderösterreich — qu'elle entendait souder par une administration centralisée à Vienne. D'autre part, les territoires extérieurs — en Italie et dans les Pays-Bas où elle maintint les institutions anciennes, tout en leur attribuant des bureaux particuliers à Vienne. Quant à la Hongrie, elle ne pouvait oublier son loyalisme lors de la grande épreuve des années qui suivirent la mort de l'empereur Charles VI. Elle chercha à s'attacher personnellement la noblesse sourcilieuse et conserva les institutions propres du royaume. L'intensification des liens économiques avec l'Autriche suffisait à la rassurer.

Les réformes thérosiennes se firent en deux phases. La première, en 1749, créa la Chancellerie d'État dont le titulaire sera le comte de Kaunitz dès 1753. Une cour suprême d'Appel fut établie pour les affaires juridiques et un Commissariat de la Guerre, pour les affaires militaires. La direction des affaires politiques et des finances fut concentrée dans un Directoire *in Publicis et Cameralibus*.

Le contrôle économique, imaginé en 1753, parut nettement insuffisant pendant la guerre de Sept ans. Dès lors, un second train de réformes fut lancé en 1761, sous le chancelier Kaunitz (1711–1794). La direction des affaires financières fut séparée de celle des affaires politiques. Et, pour arbitrer les contestations entre les services, un Conseil d'État fut instauré — il durera jusqu'en 1848.

Catholique convaincue, volontiers gardienne des bonnes mœurs, persécutrice des protestants et des juifs, l'impératrice Marie-Thérèse était néanmoins imbue de ses prérogatives de «souveraine-évêque extérieur». Elle fit de l'université de Vienne, jusqu'alors dirigée par les jésuites, une université d'État; elle réagit par un *Plan d'Études* contre les dispositions du *Ratio Studiorum*, laissa entrer les livres gallicans, voire jansénistes, et permit l'ouverture de loges maçonniques à Vienne et à Prague. Son mari, l'empereur François Ier était, d'ailleurs, franc-maçon.

Une *Aufklärung* catholique se développa à partir de la traduction publiée à Vienne, en 1759, d'un ouvrage de Louis-Antoine Muratori (1672–1750) *La Dévotion réglée*, et davantage encore, à partir de la diffusion des œuvres de Christian Wolff (1679–1754) qui, inspiré par Leibniz, cherchait à délimiter, sans les opposer, le domaine de la raison et celui de la révélation.

Fortement influencée par le médecin hollandais Van Swieten, élève de l'université de Leyde, Marie-Thérèse réforma en profondeur l'enseignement à tous niveaux. Et pas seulement dans ses territoires héréditaires. Elle fonda une Académie à Prague, puis à Bruxelles. Dans les Pays-Bas, après la suppression de la Compagnie de Jésus, elle ouvrira treize collèges royaux, laïcs comme en France.

Ainsi donc, pas à pas, dans des pays où dominaient encore l'art baroque et la dévotion baroque, Marie-Thérèse mit en œuvre une politique d'innovation et de transformation que son fils Joseph II commettra l'erreur de vouloir précipiter.

3.3.3. Le déguisement prussien de la raison d'État

La version prussienne du despotisme éclairé, telle qu'incarquée par Frédéric II (1712–1786) est probablement celle qui correspond le mieux aux différents éléments du modèle imaginé par les historiens. Tout s'y trouve, en effet: armée redoutable au service de la volonté de puissance, renforcement de l'appareil étatique, direction de l'économie, proclamation de la tolérance et scepticisme religieux, abolition de la torture, développement des académies et des universités, pratique de la musique et de la poésie, rassemblement de philosophes et d'écrivains parmi les plus renommés, rédaction d'un *Anti-Machiavel* mais agression machiavélique contre l'Autriche.

Frédéric-Guillaume Ier (1713–1746) avait été un despote tout court, brutal et inculte, mais il avait laissé à son fils un État brandebourgeois-prussien transformé et rajeuni. Frédéric II, que son père avait pourtant battu à coups de canne et même incarcéré en forteresse, disait de lui: «Celui-là a beaucoup fait». Aussi bien, à son avènement, il ne s'attela à aucune réforme importante mais s'empessa de risquer sur les champs de bataille le merveilleux outil militaire que son père avait forgé sans jamais oser l'utiliser. «On prend quand on peut, déclarait-il; on n'a jamais tort quand on n'est pas obligé de rendre.»

La riche Silésie ainsi absorbée, il porta ses efforts sur la rénovation d'une justice désuète et encombrée de juges médiocres. Sous la direction du chancelier Samuel de Cocceji (1679–1755), un nouveau code de procédure fut publié, le droit d'appel réglé et une distinction faite entre les procès concernant des intérêts privés, qui relevaient des tribunaux ordinaires, et les procès relatifs à des affaires d'État ou d'intérêt public, qui relevaient des Chambres de Justice.

On constate aussi la réalisation de quelques grands travaux d'infrastructure économique mais, en réalité, c'est à partir de 1763—au-delà du *terminus ad quem* de cet ouvrage — que Frédéric II réalisa pleinement son programme de despote éclairé. Toute référence au droit divin en était exclue, mais l'affirmation de l'absolutisme n'en souffrait pas. Selon Frédéric II lui-même, «le prince représente l'État; lui et son peuple forment simplement un seul corps qui ne peut être heureux que si la concorde maintient les membres unis. Le prince est dans l'État, lorsqu'il gouverne, ce que la tête est pour le corps. Il doit voir, penser, agir pour la collectivité, afin de lui procurer tous les bienfaits souhaitables».

3.3.4. Ailleurs et autrement

À tort ou à raison — mais l'ambiguïté du concept permet toutes les confusions — on a tenté de raccrocher au despotisme éclairé les quelques réformes et expériences tentées en Europe méridionale, au cours du XVIII^e siècle.

Sous Ferdinand VI (1713–1756) et Charles III (1718–1786), c'est le modèle louisquatorzien qui l'emporte en Espagne jusque dans les détails du cérémonial aulique. Néanmoins, des académies se fondent, notamment à Séville, l'étude du droit naturel prend son élan, en s'appuyant sur Descartes, Bacon et Locke. Les jésuites ne tarderont pas à se faire expulser du pays.

Au Portugal, l'autoritaire marquis de Pombal (1699–1782) qui gouvernait en roi, mit les bouchées doubles pour reconstruire Lisbonne, à moitié détruite par le tremblement de terre de 1755. Il parvint à équilibrer la balance commerciale avec l'Angleterre et créa maintes industries

nouvelles. Face à la noblesse frondeuse, toujours prête à comploter contre l'État, il recourut aux grands moyens : une série de condamnations à mort, exécutions avec éclat. Les jésuites le gênaient, au Portugal mais aussi au sud du Brésil, proche des *réductions* du Paraguay. Il en arrêta 82, les fit condamner à mort et exécuter, puis il débarqua des dizaines d'autres disciples de saint Ignace sur les côtes des États pontificaux.

Le mouvement réformateur gagne aussi, encore qu'avec une intensité variable, la dizaine de petits États allemands et les quelque 350 principautés italiennes. Mais, en dépit des progrès de l'opinion éclairée, notamment en Saxe où Charles-Auguste prendra Goethe comme ministre, les structures de la société résistent aisément à des changements qui se limitent, somme toute, à des remises en ordre administratives et économiques. Il en va de même en Scandinavie, plus particulièrement en Suède.

En revanche, les Provinces-Unies qui demeurent l'un des pays les plus riches d'Europe malgré un certain déclin par rapport à l'apogée du XVII^e siècle, continuent à se distinguer par leur accueil à toutes les intelligences traquées, par l'activité de leurs imprimeurs au service de la littérature clandestine, par la fondation de sociétés savantes d'amateurs et par le rayonnement de leurs scientifiques : van Musschenbroek, 's Gravesande, van Leeuwenhoek et, surtout, Herman Boerhaave (1668–1738). Dans un discours prononcé devant l'Académie de Leyde, en 1715, ce grand médecin hollandais — par ailleurs, créateur d'un jardin botanique — expliqua que toutes les tentatives pour saisir les causes premières des choses sont vouées à l'échec. Il invitait, dès lors, à considérer comme interdites ces régions métaphysiques où pataugent tant de philosophes, et à se borner aux résultats que l'expérience acquiert et confirme.

D'année en année, le calvinisme devint moins rigide dans les Provinces-Unies ; la tolérance gagna du terrain. De plus en plus nombreux aussi étaient ceux qui demandaient des réformes démocratiques et égalitaires mais les luttes entre partis retardèrent jusqu'au dernier quart du siècle la mise en application des idées nouvelles.

3.4. La recherche d'un devenir neuf

Alors que se conservaient partout les fondements traditionnels de l'Ancien Régime, à peine menacés par la croissance bourgeoise, et que, dans certains États, se renforçaient la puissance politique et la raison d'État sous le déguisement de la raison philosophique, on assiste au développement de courants contestataires plus ou moins canalisés dans des organisations. Ils ne concernaient qu'une minorité, une élite restreinte, et n'étaient pas dépourvus d'ambiguïtés, mais ils révélaient la recherche d'un devenir neuf dont on ne parvenait pas encore à déterminer les contours. Après coup, on y verra les signes annonciateurs de la grande Révolution mais, sur le moment même, ils n'étaient guère perçus comme tels.

Parmi ces courants qui traversaient quasi toute l'Europe, la franc-maçonnerie rénovée, les académies et les sociétés savantes agirent comme les ferments d'un bouleversement des conceptions anciennes. On ne peut en dire autant des salons cultivés où se réunissaient petits et grands talents. Toutefois, le ton persifleur sur lequel on y critiquait les hommes et les institutions rapprochait des intellectuels qui, par ailleurs, ne se souciaient pas de forger une idéologie nouvelle.

3.4.1. Les loges maçonniques

En Écosse, les loges maçonniques constituaient des cellules actives au service du loyalisme Stuart. Leur influence se fit sentir jusqu'à Londres où, de 1685 à 1702, la franc-maçonnerie avait, d'ailleurs, à sa tête un jacobiste notoire, l'architecte Christophe Wren (1632–1723). Tout naturellement, des loges maçonniques écossaises se fondèrent en France, dans les milieux proches de la dynastie déchue, notamment à Saint-Germain-en-Laye.

Les partisans des Hanovre ne tardèrent pas à mesurer le danger que présentaient ces sociétés secrètes, susceptibles de canaliser des forces mystiques et de les diriger contre le pouvoir en place. Ce n'est donc point par hasard que, le 24 juin 1717, en la fête de la Saint-Jean d'été, quatre loges londoniennes convoquèrent leurs membres en assemblée extraordinaire. Il y fut décidé la fusion en une Grande Loge d'Angleterre. Celle-ci rompit avec la vieille maçonnerie professionnelle ou opérationnelle et fonda une maçonnerie philosophique ou spéculative.

Sous l'impulsion de Jean-Théophile Desaguliers, fils du Chapelain de l'Église huguenote de Swallow Street, la Grande Loge d'Angleterre élaborait ses rites et les codifia. Elle s'organisa comme le grand centre des « lumières », destiné à dissiper les superstitions du passé et l'aveugle obstination des athées. La formule attira aussi bien les savants les plus réputés que les ecclésiastiques qu'inquiétait le désordre moral du pays. Désormais, les maçons n'eurent plus « l'obligation d'appartenir dans chaque pays à la religion du lieu, quelle qu'elle fût ; ils ne devaient appartenir qu'à cette religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord, en leur laissant le choix de leurs opinions individuelles ». Il suffisait qu'ils soient bons et véridiques, gens d'honneur et de probité. L'objectif de la maçonnerie nouvelle était de « créer une fraternité véritable entre des gens qui sans cela seraient restés divisés pour toujours ».

En d'autres termes, la nouvelle maçonnerie s'établissait comme une institution supérieure aux religions révélées, travaillant à l'unité morale et sociale de l'humanité.

Se plaçant au-dessus de l'État et de la nation, tout en cherchant à éviter les heurts, la Grande Loge séduisit aisément la noblesse qui y voyait un moyen de servir, tout à la fois, l'humanité et ses propres intérêts.

La « clientèle » allant rapidement en augmentant, mêlant à l'aristocratie une bourgeoisie urbaine à peine sortie du peuple, un troisième grade — celui de maître — fut ajouté aux deux degrés traditionnels : apprentis et compagnons.

En une trentaine d'années, la Grande Loge de Londres, appelée la maçonnerie « bleue » parce que telle était la couleur de ses insignes, influença en profondeur toutes les maçonneries d'Europe et d'Amérique. La Grande Loge d'Irlande reprit ses *Constitutions* et même la Grande Loge d'Écosse entretenait désormais avec elle des relations suivies. Des loges d'origine et d'esprit anglais se créèrent à Mons, Gand, Paris, Florence, Moscou, Varsovie, Hambourg, Manheim, Genève, Stockholm, Lisbonne, Copenhague et, cela allait de soi, en Amérique.

En France, les loges anciennement jacobistes cédèrent rapidement devant le développement de la maçonnerie bleue. Le mouvement commença par l'initiation à ses mystères de quelques intellectuels français qui, pour l'une ou l'autre raison, passaient par Londres. Ce fut le cas de Montesquieu en 1730. Puis le mouvement se fit en sens inverse, par le déplacement à Paris du grand maître lui-même et de plusieurs de ses collaborateurs de la Grande Loge de Londres. Nobles, intellectuels, artistes, ecclésiastiques entrèrent massivement dans les loges. Même les

dames, jalouses de leur époux, tentèrent d'en forcer les portes ; elles y parviendront en 1774.

Le secret qui est de rigueur dans la franc-maçonnerie rend malaisé la mesure exacte de son influence. Celle-ci saute cependant aux yeux. Lors d'un discours maçonnique, l'Écossais Ramsey, à qui le Régent avait conféré le titre de chevalier de l'Ordre de saint Lazare, ne fut-il pas le premier à réclamer la publication d'une Encyclopédie ? Révélateur aussi est le grand nombre de maçons qui figurent parmi les rédacteurs et collaborateurs de l'*Encyclopédie*, même si Voltaire, Rousseau et Diderot ne jouèrent guère de rôle dans les loges.

Dans les pays anglo-saxons, la franc-maçonnerie ne se heurta pas à l'hostilité des églises réformées. Tout au contraire ! Loges et clergé poursuivaient des objectifs communs.

En revanche, dans les pays latins, l'Église catholique romaine manifesta très vite son inquiétude face au développement massif des loges maçonniques, leurs pratiques initiatiques, leurs rites évoquant les cérémonies religieuses, leur invocation du *Grand Architecte* et, surtout, leur explication rationnelle du monde.

Le 24 mai 1738, le pape Clément XII (1652–1740) interdit, sous peine d'excommunication, aux prêtres et aux fidèles de faire partie de la franc-maçonnerie. Condamnation que Benoît XIV (1675–1758) confirma et précisa en 1751. L'Espagne et le Portugal sévirent aussitôt avec vigueur contre la maçonnerie. La France se montra moins empressée. Depuis la querelle entre jansénistes et jésuites, on y avait l'habitude de considérer les ordres du pape comme nuls et non avenues. Il y eut bien quelques perquisitions et l'interdiction aux princes du sang d'accepter des postes de grand maître mais, en réalité, le gouvernement de Louis XV ne chercha ni à interdire ni à guider la franc-maçonnerie. Il n'obligea personne à obéir aux ordres de la Curie romaine. Aussi, maints ecclésiastiques demeurèrent actifs dans les loges. La condamnation pontificale ne provoqua pas de désertion massive ; le mouvement se poursuivit.

3.4.2. Les salons

Il y a toujours eu, dans la haute société européenne, des cénacles où l'on mêlait une certaine licence des mœurs à celle de l'esprit, où l'on donnait à des écrivains et des scientifiques l'occasion de parler hardiment.

À une époque où les journaux étaient rares et, par surcroît, surveillés, les salons étaient, par excellence, le centre des nouvelles, le foyer des intelligences et le lieu des intrigues.

À cet égard, les salons français n'avaient rien à envier aux salons italiens du début du XVIII^e siècle qu'a décrits le président de Brosses (1709–1777). En principe, les maîtresses des salons littéraires, artistiques et philosophiques n'admettaient guère de femmes en leur cénacle. Elles régnaient seules sur les hommes qu'elles conviaient.

La vie de salon avait commencé au XVII^e siècle, en l'hôtel de la marquise de Rambouillet mais elle ne se maintint guère sous le règne de Louis XIV malgré la généreuse hospitalité de Madame de La Sablière (1599–1678) où se récitaient les fables de Jean de La Fontaine. Les risques de la franchise étaient trop grands. Ils ne diminuèrent qu'avec la régence, ce qui permit à Madame Lambert (1647–1733) d'ouvrir sa maison à Montesquieu et à Fontenelle que l'on retrouva bientôt dans le salon très huppé de la marquise de Tencin (1682–1749). Rappelons que le chevalier Destouches (1668–1726) rendit celle-ci mère d'un fils qu'elle fit déposer, dès sa naissance, sur les marches de l'église Saint-Jean-le-Rond. Un fils qui, recueilli par la femme d'un

vitrier, deviendra d'Alembert... Quand Montesquieu publia l'*Esprit des Lois*, la marquise de Tencin en acheta de nombreux exemplaires pour les distribuer à ses amis. «Vous êtes la petite maman de mon livre», lui aurait déclaré l'auteur.

Parmi les invités des mardis de la rue Saint-Honoré, il y avait Helvetius, Marmontel, Marivaux et — fait exceptionnel — quelques dames dont Madame Geoffrin qui préparait ainsi son propre salon. Celui-ci s'ouvrit après la mort de la marquise de Tencin et recueillit tous ses hôtes.

En son salon, Madame Geoffrin (1699–1777) organisait deux dîners distincts. Le lundi, elle recevait les artistes — Vanloo, Vernet, Boucher, la Tour, Soufflot, Lemoine, etc... — et quelques amateurs éclairés. Le mercredi, elle réunissait les gens de lettres: Montesquieu, l'éternel Fontenelle, d'Alembert, Marivaux, Marmontel, Helvetius, Grimm, d'Holbach. Une seule femme était admise: mademoiselle de Lespinasse (1732–1776). «Madame Geoffrin, écrit Sainte-Beuve, avait remarqué que plusieurs femmes dans un dîner distraient les convives, dispersent et éparpillent les conversations: elle aimait l'unité et à rester le centre». Aussi bien, elle conviait ses nombreuses amies à quelques soupers où la causerie était aussi légère que les mets servis.

Le salon de Madame du Deffand (1697–1780), ancienne maîtresse du Régent et de bien d'autres, était moins complet que celui de Madame Geoffrin mais plus pétillant d'esprit. On y troussait des épigrammes et des madrigaux; Madame du Châtelet s'y faisait applaudir dans une comédie de Voltaire.

Pas plus que Madame Geoffrin, Madame du Deffand ne supportait les encyclopédistes et le proclamait haut et clair. Dès lors, ceux-ci, d'Alembert en tête, passèrent au salon de Mademoiselle de Lespinasse dont ils firent leur Muse. C'était la guerre des salons. Elle ne passionnait que les initiés.

3.4.3. Les académies et les sociétés savantes

Davantage que les salons où l'éclectisme et les mondanités empêchaient souvent la réflexion de s'approfondir, les académies et les sociétés savantes qui s'étaient multipliées en Europe, depuis la seconde moitié du XVIIe siècle, exercèrent une influence déterminante sur l'évolution des esprits. Prenant en quelque sorte le relais des universités alors somnolentes, elles offraient aux savants, chercheurs, érudits et expérimentateurs en toutes disciplines, les cadres de discussions et d'un travail au niveau international grâce à leurs réseaux de correspondants et de membres étrangers. Les clercs n'y jouaient aucun rôle. C'était nouveau en Europe.

La seule énumération des académies créées aux XVIIe et XVIIIe siècles est singulièrement révélatrice.

1617 Weimar	1706 Montpellier	1737 Arras
1635 Paris	1710 Upsala	1743 Copenhague
1640 Toulouse	1712 Bordeaux	1744 Rouen
1652 Halle-Saale	1715 Madrid	1747 Clermont-
1670 Caen	1725 Saint-Petersbourg	Ferrand
1677 Florence	1725 Dijon	1750 Reims
1680 Nîmes	1726 Marseille	1752 Besançon
1689 Rome	1731 Dublin	1459 Munich
1700 Lyon	1732 La Rochelle	1769 Prague
1700 Berlin	1737 Göttingen	1770 Bruxelles

La théologie et la métaphysique ne préoccupaient guère les membres des académies et des sociétés savantes. En revanche, leurs activités se polarisaient sur la médecine, les sciences de la nature, les corrélations entre les intempéries et les épidémies, l'agronomie, la politique et la philosophie au sens nouveau du terme.

Parallèlement aux loges maçonniques et parfois en relation avec elles, les académies contribuèrent grandement à l'aube de la modernité. Toutefois, elles ne touchèrent pas les masses populaires et petites bourgeoises demeurées attachées à leurs coutumes et pratiques culturelles. Cet attachement allait grandissant à mesure que l'on s'enfonçait dans l'Europe orientale où persistait l'influence des papes et dignitaires de l'Église orthodoxe.

En réalité, la stabilité sociale et culturelle de toute l'Europe continentale demeurait évidente. Elle était due, d'une part, au prestige de la noblesse terrienne qui dominait toute la société, y compris la bourgeoisie commerçante, et, d'autre part, au clergé luthérien nullement ouvert aux idées nouvelles.

Dans l'Europe catholique, de la Pologne aux Pays-Bas, et de la Bavière à l'Espagne, les jésuites assurèrent longtemps la garde vigilante de l'orthodoxie par le réseau de leurs collèges où ils formaient les jeunes nobles et bourgeois.

Voltaire se moquait volontiers de Rousseau, lorsque le Genevois prédisait la tempête et la destruction de l'ordre établi. Il se sentait parfaitement à l'aise dans la douceur de vivre du XVIII^e siècle que la France faisait rayonner en même temps qu'elle « exportait » ses peintres et sculpteurs, ses philosophes et précepteurs, ses cuisiniers et ses bottiers. Et pourtant, c'est Rousseau qui avait raison.

Orientation bibliographique

Faut-il le dire ? La bibliographie concernant le sujet est surabondante. Nous n'indiquerons que les ouvrages principaux sur lesquels s'appuie notre essai de synthèse.

- F. Wagner, *Europa im Zeitalter der Absolutismus und der Aufklärung*, dans *Handbuch der europäischen Geschichte*, t. IV, Stuttgart, 1968.
- J. O. Lindsay, *The Old Regime (1713–1763)*, dans *New Cambridge modern history*, t. VII, Cambridge, 1970.
- R. Mandrou, *L'Europe « absolutiste ». Raison et raison d'État. 1649–1775*, Paris, 1977.
- J. S. Bromley, *The rise of Great Britain and Russia (1688–1715/25)*, dans *New Cambridge modern history*, t. VI, Cambridge, 1970.
- B. Williams et C. H. Stuart, *The Whig Supremacy. 1714–1760*, dans *Oxford history of England*, t. XI, 2^e éd., Oxford, 1965.
- J. B. Baxter, *William III*, Londres, 1966.
- G. M. Trevelyan, *England under Queen Anne*, 3 vol., Londres, 1948.
- W. S. Churchill, *Marlborough, sa vie et son temps*, Paris, 1967.
- J. H. Plumb, *Sir Robert Walpole*, 2 vol., Londres, 1957–1960.
- J. Chasteney, *William Pitt*, Paris, 1947.
- T. S. Ashton, *An economic history of England. The 18th century*, Londres, 1957.
- P. Mathias, *The First Industrial Nation, an Economic History of Britain*, Londres, 1969.
- P. Hazard, *La crise de la conscience européenne (1680–1715)*, Paris, 1935.
- M. W. Cranston, *John Locke. A biography*, Londres, 1957.
- F. Braudel, *Civilisation matérielle, Économie et Capitalisme. XV^e-XVIII^e siècles*, t. III *Le temps du monde*, Paris, 1979.

- F. Bluche, *Louis XIV*, Paris, 1986.
- H. Leclercq, *Histoire de la régence pendant la minorité de Louis XV*, 3 vol., Paris, 1921.
- J. Meyer, *Le Régent*, Paris, 1985.
- E. Faure, *La banqueroute de Law*, Paris, 1977.
- M. Antoine, *Louis XV*, Paris, 1989.
- J. Egret, *Louis XV et l'opposition parlementaire. 1715–1774*, Paris, 1970.
- R. Taveneaux, *Jansénisme et politique*, Paris, 1965.
- L. Cognet, *Le jansénisme*, Paris, 1961.
- G. S. Thomson, *Catherine de Great and the expansion of Russia*, Londres, 1949.
- F. Walter, *Die thesianische Staatsreform von 1749*, Vienne, 1958.
- F. Fejtő, *Un Habsbourg révolutionnaire. Joseph II*, Paris, 1958.
- G. Ritter, *Friedrich des Große. Ein historisches Profil*, 3e éd., Heidelberg, 1954.
- H. Jessen, *Friedrich der Große und Marie-Theresia in Augenzugberichten*, Düsseldorf, 1965.
- G. W. Daynes, *The Birth and the Growth of the Grand Loge of England*, Londres, 1926.
- P. Chevalier, *Histoire de la Franc-Maçonnerie française*, t. I, Paris, 1974.
- B. Fay, *La Franc-Maçonnerie et la révolution intellectuelle du XVIIIe siècle*, Paris, 1961.
- L. Batiffol et A. Hallays, *Les grands salons littéraires. XVII–XVIIIe siècles*, Paris, 1928.

4. La traduction dans l'Europe française (1680–1760)

JÜRGEN VON STACKELBERG

4.1. La révolte des philologues

Dans son article de 1938, «Translations from the Ancients in 17th-century France», R.W. Ladbrough¹ présente un groupe de savants philologues qui, au cours du dernier tiers du siècle classique, se sont révoltés contre la mode dominante des Belles Infidèles. Le critique anglais nomme en premier lieu l'académicien François Charpentier, connu pour sa «Défense de la langue française pour l'inscription d'un arc de Triomphe» de 1676, plaidoyer d'un moderne qui déclencha la Querelle des Anciens et des Modernes. Charpentier ne fut pas seulement un des orateurs les plus écoutés de son temps, et comme tel l'objet des sarcasmes de Boileau, mais aussi un traducteur remarquable par son exactitude scrupuleuse. Ladbrough loue sa traduction de la Cyropédie de Xénophon, parue en 1659/60, et il cite la remarque du traducteur selon laquelle la fidélité et l'exactitude sont les plus nécessaires qualités d'une traduction.² Deux savants moins connus, Bachet de Méziriac et Gaspar de Tende, se trouvent cités ensuite par Ladbrough dans le même sens, mais le plus important apologiste de la traduction fidèle, non fardée à la française, non modernisée, ni raccourcie, ni allongée, était alors Daniel Huet, évêque d'Avranches et auteur du traité latin *De optimo genere interpretandi* de 1661. «He was the first to enter the fray as a conscious champion of the Ancients and of accurate translation combined» écrit Ladbrough.³ Si nous ajoutons le nom d'un érudit allemand, Ezechiel Spanheim, qui a publié, en 1683, une traduction française de Julian l'Apostate, nous avons mentionné les opposants les plus importants des traductions en vogue d'après le modèle de Perrot d'Ablancourt, «dont on appela chaque traduction le belle infidèle», comme dit Voltaire.⁴

Il est vrai qu'il y a eu aussi, au siècle classique, des traducteurs qui ne peuvent être classés ni dans l'un ni dans l'autre des champs opposés, tels notamment les Jansénistes,⁵ mais ce qui comptera dans la traduction au siècle suivant, c'est quand même l'opposition entre les philologues érudits et les traducteurs littéraires qui écrivent pour les «gens du monde». Marmontel se souviendra encore de cette opposition dans son article «Traduction» au supplément à l'Encyclopédie, en 1777 (plus important que l'article analogue dans l'Encyclopédie même). Il

¹ Journal of the Warburg Institute, London 1938, 85–104

² Ladbrough, p.91

³ Ladbrough, ib.

⁴ Catalogue des écrivains, en appendice au *Siècle de Louis XIV*, s.v. Ablancourt

⁵ Voir B. Montéanu: «Port-Royal et la stylistique de la traduction», dans Cahiers de l'ass. internationale des Études françaises, 1956

n'y a guère de doute que les partisans du concept littéraire, de l'élégance et du «goût français» en matière de traduction ont remporté la victoire bien avant la fin du XVIIe siècle. Ce sont eux qui domineront aussi pendant la période que couvre le présent volume.

Les Belles Infidèles (que nous écrivons avec deux majuscules parce que l'on ne sait pas ce qui est l'adjectif et ce qui est le substantif), ont été conçues au XVIIe siècle, mais leur règne dure autant que dure le prestige du classicisme, et souvent elles sont encore plus infidèles, sinon plus belles, au Siècle des Lumières qu'au Siècle Classique. Mais surtout, l'esprit philosophique va faire alliance avec l'esthétique classique, et le premier en profitera. Dans l'histoire de la traduction française, le champion de cette alliance sera Voltaire. Pourtant, si la révolte contre les Belles Infidèles a échoué sous Louis XIV, il y en aura une autre sous Louis XVI, et celle-là réussira. La raison de l'échec de la première et du succès de la dernière s'explique très probablement par le statut social différent des révoltés: sous Louis XIV ce n'étaient que des érudits, donc des gens de peu de prestige social, sous Louis XVI c'étaient des écrivains d'un certain renom, tels que Diderot ou Turgot. Et parmi les traducteurs mêmes, il y a eu des convertis qui avaient commencé à traduire à la manière ancienne, mais qui se sont ralliés plus tard à la nouvelle école.

Et puis l'esprit du temps change aussi: avec le relativisme philosophique qui ouvre de nouveaux horizons à l'intelligentsia française, avec l'anglophilie qui finit, dans la deuxième moitié du siècle, par devenir une manie, avec le cosmopolitisme littéraire, mais surtout avec le culte du primitif à l'ère préromantique, avec la découverte d'Ossian et du concept de l'originalité,⁶ l'ère des Belles Infidèles se termine. Pour l'essentiel, cependant, jusque vers 1760, cette ère dure encore. C'est ainsi, en tout cas, que se présentent les choses en France. Faut-il dire que la France sera au centre de nos observations? Dans le domaine de la traduction, l'Europe de 1680 à 1760 est peut-être plus indubitablement française encore que dans d'autres domaines. Ce n'est pas un parti pris en faveur de la France qui nous fait voir ainsi les choses, c'est un fait historique.

4.2. Le triomphe des Belles Infidèles

Quand Antoine Houdar de La Motte publia, en 1714, sa traduction, ou plutôt son «digest» de *l'Iliade*, le triomphe des Belles Infidèles sur les traductions philosophiques s'annonça en même temps que le triomphe des Modernes sur les Anciens. Pour les historiens de la traduction, l'Homère de Madame Dacier peut rester «one of the landmarks in the history of translation», comme dit Ladborough, mais la fidélité, ainsi que le respect historique de la traductrice savante a quand même dû céder à la conviction d'une supériorité moderne et surtout française chez les traducteurs suivants. *L'Iliade* de La Motte est le parfait modèle d'une Belle Infidèle des Lumières, parce que le style élevé et les alexandrins classiques s'y combinent avec la Raison philosophique qui décident des coupures que le traducteur se sent obligé de faire. Ainsi, le poème d'Homère se réduit, chez de La Motte, de vingt-quatre à douze chants. Et cela aussi est caractéristique des nouvelles Belles Infidèles, de celles de l'Abbé Prévost à celles de La Place et du premier Le Tourneur (celui des *Nuits* d'Young).

⁶ Voir R. Mortier: *L'Originalité, une nouvelle catégorie esthétique au Siècle des Lumières*, 1982.

Le rôle qu'a joué de La Motte dans l'Histoire de la traduction est important, mais celui de Voltaire est plus important encore. Nous pensons aux traductions dans les *Lettres philosophiques*, à commencer par celle du monologue d'Hamlet, dans la dix-huitième lettre. «Malheur aux faiseurs de traductions littérales» déclare l'auteur à la suite de sa Belle Infidèle, «qui en traduisant chaque parole énervent le sens».⁷ En effet, il ne peut être question d'une traduction de «chaque parole» ici, cela n'est que trop visible, mais Voltaire veut-il vraiment rendre le sens du texte shakespearien ? On peut en douter, ou plutôt, il n'est guère douteux qu'il ne le veut pas. Car il fait s'exprimer Hamlet non seulement comme se serait exprimé le Cid, en beaux alexandrins bien rimés, et en rayant tout ce qui était concret (donc considéré comme bas), mais en faisant de lui en même temps le porte parole de ses idées philosophiques, et notamment anti-chrétiennes. Il n'y a pas eu de «prêtres menteurs» dans l'original, ni des «chrétiens timides», hésitant à se suicider à cause de leur peur de l'enfer... Le premier à le constater a été l'abbé Prévost. Mais ce qu'il n'a pu constater, ce fut l'immense succès de cette traduction, qui fut justement un succès double, esthétique d'abord, et philosophique ensuite.⁸ Les traductions de six morceaux choisis de poètes anglais qui suivent dans les *Lettres philosophiques* sont, pour la plupart, imprégnées du même esprit : ce sont toutes des Belles Infidèles et plusieurs d'entre elles sont en même temps anti-chrétiennes avec plus ou moins d'insistance.

Avec Voltaire commence en même temps la vogue des traductions de l'anglais en français qui constitue le «corpus majeur» des traductions littéraires du dix-huitième siècle. En effet, tandis qu'au XVIIIe siècle il existe en tout cinq traductions françaises d'œuvres anglaises, ce chiffre doit être presque centuplé pour le siècle des Lumières ! Les traducteurs les plus connus ont déjà été mentionnés. Ce sont l'abbé Prévost (avec Richardson), l'abbé Desfontaines (avec Fielding), Paul-Antoine de La Place (avec Fielding aussi et plusieurs autres romanciers, et avec Shakespeare bien sûr), et l'abbé Du Resnel (avec Pope).⁹ Tous se réclament du concept des Belles Infidèles, tous se sentent obligés de suivre le goût français et la délicatesse française, et tous changent de style, expliquent ce qui paraît obscur et suppriment ce qui leur paraît superflu ou choquant.

«Par le droit suprême de tout écrivain qui cherche à plaire dans sa langue naturelle, j'ai changé ou supprimé ce que je n'ai pas jugé conforme à cette vue» dit l'abbé Prévost (et il agit en conséquence). «Enrichissons nos terres de ces plantes étrangères, cultivons-les, et que l'art leur donne une beauté qu'elles n'ont point reçues de la nature», dit l'abbé Yart, éditeur et traducteur d'une anthologie de vers anglais.¹⁰ Ces déclarations — et beaucoup d'autres qui vont dans le même sens — prouvent la persistance du concept des Belles Infidèles au siècle philosophique. «Faire plaisir leur est plus important que faire connaître» dit Raymond Kelly de ces traducteurs, dans sa thèse de Lyon, malheureusement non imprimée.¹¹ C'était déjà l'opinion de La Motte, et ce sera encore celle de Le Tourneur, qui déclare, dans sa version abrégée des Nuits «vouloir tirer

⁷ *Lettres Philosophiques*, éd. Deloffre, 1986, (Folio), p.126

⁸ Voir J. v. Stackelberg: Voltaire traducteur: Les «Belles Infidèles» dans les *Lettres philosophiques*, dans: *Le Siècle de Voltaire*, Hommage à René Pomeau, 1987, 881–892

⁹ Abbé Prévost: Histoire de Miss Clarisse Harlowe, 1764 (Paméla n'a sans doute pas été traduite par Prévost); Desfontaines: Les Aventures de Joseph Andrews, 1743, Les voyages de Gulliver, 1727; P. A. de La Place: Histoire de Tom Jones, 1750, L'orpheline anglaise (par Sarah Fielding), Oroonoko, 1745, (par Aphra Behn), et plusieurs autres romans anglais; Abbé Du Resnel: Essai sur l'homme, 1738.

¹⁰ Idée de la poésie anglaise, 1749–56.

¹¹ R. Kelly: L'Evolution de la théorie de la traduction en France au XVIIIe siècle, Thèse Lyon, 1957, 116.